Université de Toulouse II – Jean Jaurès

Ecole supérieure du professorat et de l'éducation

Section Hôtellerie-Restauration

Master deuxième année « Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation »

Parcours « Commercialisation et Services »

L'autorité de l'enseignant et son influence sur la gestion de classe en lycée hôtelier

Présenté par :
Florence WALTER

Année universitaire **: 2014-2015** Sous la direction de **: M. Paul GERONY**

L’autorité de l’enseignant et son influence sur la gestion de classe en lycée hôtelier

ÉVALUATION DU MÉMOIRE PROFESSIONNEL

Nom et prénom : WALTER Florence **Date de la soutenance : 12 mai 2015**

TITRE	L'AUTORITE DE L'ENSEIGNANT ET SON INFLUENCE SUR LA GESTION DE CLASSE EN LYCEE PROFESSIONNEL.
DIRECTEUR DE MEMOIRE	M. Paul GERONY

ÉVALUATION DU DOSSIER /10

QUALITÉ DE LA DÉMARCHE : *Clarté de la problématique– champ d'étude– cohérence globale*	
QUALITÉ DES SOURCES : *Intérêt – qualité – quantité –variété*	
PERTINENCE DE LA RECHERCHE : *Logique et formulation des hypothèses – qualité des outils d'analyse– qualité de la synthèse*	
CLARTÉ DE LA DEMONSTRATION : *Lisibilité de la démarche – clarté du plan et du développement – réalisme du contenu – accessibilité.*	
ESPRIT CRITIQUE : *Prise de recul –qualité de l'analyse – prise en compte de la difficulté*	
FORME : *Organisation –mise en page –clarté de l'expression – respect des règles d'expression et d'organisation du document.*	

SOUTENANCE ORALE /10

LANGAGES : *Élocution – regard – postures – aisance*	
SUPPORT INFORMATIQUE : *Qualité du diaporama – maîtrise du vidéoprojecteur*	
STRUCTURE : *Accroche et conclusion soignées – pas de résumé du mémoire – clarté – originalité – argumentation*	
RÉPONSE AUX QUESTIONS : *Écoute – clarté – honnêteté – réactivité*	

ATTEINTE DES OBJECTIFS		
ÉVALUATION GLOBALE	TS S I TI	Note :

MEMBRES DU JURY

NOM	**M. GERONY**	**M. ALVAREZ**
SIGNATURE		

« L'autorité ne doit pas être faite pour que l'adulte ait la paix, mais pour que les élèves apprennent à vivre en paix. »

Philippe MEIRIEU

REMERCIEMENTS

Dans le cadre de la réalisation de mon mémoire sur le thème de l'autorité de l'enseignant, j'adresse mes remerciements les plus sincères envers l'ensemble de l'équipe pédagogique du Master « Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation » Hôtellerie –Restauration. Ils m'ont apporté de solides bases et beaucoup de professionnalisme durant ces deux ans.

Je tiens plus particulièrement à exprimer mes remerciements envers mon tuteur M. Paul GERONY, enseignant à l'ESPE pour ses conseils et son suivi durant l'élaboration de ce mémoire. Je tiens également à souligner sa disponibilité et le temps qu'il a bien voulu me consacrer. Par ailleurs, je souhaitais également remercier M. Dominique ALVAREZ, enseignant à l'ESPE, tuteur de ma revue de littérature de première année.

Enfin, j'adresse mes remerciements à mon tuteur de stage, M. Stéphane BERNAT, mes collègues du lycée hôtelier professionnel de Mazamet ainsi que les élèves de seconde et de première baccalauréat professionnel qui ont su se rendre disponible pour m'aider dans l'élaboration de ce mémoire.

SOMMAIRE

Introduction générale 8

Première partie : La revue de littérature *11*

1. L'autorité 12
2. La construction de l'autorité 18
3. La gestion de classe 28
4. Problématique 36
5. Conclusion 38

Deuxième partie : Etude de terrain *39*

1. Méthode d'analyse 40
2. Analyse des résultats 42
3. Les limités et difficultés de l'étude menée 67

Troisieme partie : Préconisations pedagogiques *68*

1. Conseils d'auteurs 69
2. Pistes de travail 70
3. Outils proposés 72

Conclusion générale 94

Annexe 97

Bibliographie 101

Table des annexes 104

Table des figures 104

Table des tableaux 104

Table des matières 105

Résumé/Summary 107

INTRODUCTION GENERALE

Le professeur sait ce que les élèves ignorent et doivent apprendre pour devenir des hommes libres et des citoyens ; ce qui justifie et exige le rapport hiérarchique entre le professeur et ses élèves. L'exercice du pouvoir des professeurs n'est pas une affaire de personne (morale ou psychologique), mais de volonté politique de donner à tous raison et culture universelle, pour faire de tous des hommes libres et des citoyens. L'exercice du pouvoir des enseignants dans leur classe n'est donc pas facultatif, mais obligatoire, et fondé par ce qui fait l'autorité de l'école (c'est-à-dire son sens et son rôle) comme institution.

Cependant, la crise actuelle de l'autorité semble montrer que cette conception n'est pas claire pour tout le monde ; c'est pourquoi il me semble indispensable, pour un enseignant, de réfléchir à la question de l'autorité au moins une fois dans sa carrière. Pour les enseignants débutants leurs carrières, l'autorité n'est pas appliquée pour une question de relation ou de manque d'autorité naturelle sous peine de retour négatif des élèves. Ils le perçoivent d'une manière émotionnelle. Cela influe directement sur la gestion de la classe (apprentissage, relations).

Je me suis portée sur ce sujet car il me semble important de comprendre ce qu'est l'autorité et comment elle est mise en place pour influencer la gestion de classe. C'est également un sujet d'actualité, qui avec ce mémoire me permettra d'enrichir ma culture et mes pratiques professionnelles à long terme. En tant que jeune enseignante, il est vrai que j'ai des appréhensions et des craintes concernant l'autorité et la gestion de classe. Surtout les premières heures de cours. C'est durant les deux ans de master et les stages en lycée, que les questions d'autorité sont apparues. La théorie et la faible pratique avant le stage en responsabilité n'y répondent pas forcément.

Par ailleurs, je constate avec l'actualité que les problèmes d'autorité ont augmenté, ce qui m'interpelle et demande à comprendre les différentes situations passées. Traiter l'autorité de l'enseignant me permettra sans doute de répondre à mes questions et à mes doutes et d'y remédier. En classe, la gestion de classe et donc de l'autorité est primordiale.

En revenant un peu en arrière, dans mes années lycée, j'ai pu rencontrer des problèmes d'autorité avec certains de mes anciens professeurs, toutes disciplines confondues. La gestion de classe n'y était pas forcément présente, et les problèmes d'autorité des professeurs ne mettaient pas un climat de travail propice aux élèves. Le climat de de travail étant indispensable aux missions de l'enseignant.

J'ai également noté que l'autorité était différente selon les matières et donc un investissement différent. En effet, les professeurs avaient une autorité différente selon les matières et surtout dans matières professionnelles. Les problèmes rencontrés provenaient des matières générales. Cela est principalement dû aussi aux comportements différents des élèves. En effet, le choix de la filière hôtelière était ma motivation première et celle de mes camarades. De plus, le cadre du métier impose une rigueur et donc une certaine autorité. Ce qui change les attitudes et comportements des élèves et professeurs.

Mais quelque soit la matière, quelque soit le niveau, les élèves doivent préparer un examen regroupant l'ensemble des matières.

A partir de là, une question se pose et se construit « **Comment installer une autorité, au sein de la classe, dite « acceptée » par les élèves sans compromettre l'autorité de l'enseignant ?** ».

Afin de comprendre l'autorité de manière générale, nous verrons en première partie la revue de littérature qui traite l'autorité. Une multitude d'auteurs s'y sont penchés et ont fait des études sur ce concept. Donc il m'a paru nécessaire et important de regrouper les idées et les contredits. Cette partie reprendra les définitions de l'autorité, les différents types

d'autorités existantes en n'oubliant pas de citer les principaux textes réglementaires. Nous verrons aussi que les auteurs mettent en avant la construction de l'autorité des enseignants et comment elle est nécessaire pour les élèves. Tout en reprenant la question de la gestion de classe.

A partir de ça, une problématique et des hypothèses ont été mises en avant. Pour les étudier, ça nous a mené des travaux de recherches, par le biais de questionnaires auprès des professeurs. Les résultats de cette enquête confirmera ou non la problématique et les hypothèses. Pour conclure cette partie, nous constaterons les difficultés rencontrées et les limites de l'étude menée.

La troisième partie, reposera sur les préconisations pédagogiques de mon thème. Elle présentera les pistes de travail des professeurs, peut-être les aider dans leurs travails avec des méthodes. Et donc d'adapter une vraie posture d'autorité auprès des élèves. Une conclusion générale conclura ce mémoire.

PREMIERE PARTIE :
LA REVUE DE LITTERATURE

1. L'autorité

1.1. DEFINITIONS DE L'AUTORITE

Nous pouvons constater qu'il existe un certain nombre de définitions avec des approches différentes. D'après le Larousse, l'autorité c'est le pouvoir de décider ou de commander, d'imposer ses volontés à autrui.

Selon Hannah Arendt[1], l'autorité : « *requiert toujours de l'obéissance, on la prend souvent pour une forme de pourvoir ou de violence* ». D'autre part, elle met en avant : « *L'autorité, d'autre part, est incompatible avec la persuasion qui présuppose l'égalité et opère par un processus d'argumentation. Là où on a recours à des arguments, l'autorité est laissée de côté* ». Arendt souhaite, par conséquent, démontrer que la relation d'autorité peut très vite devenir un rapport de domination. Prairat expose une vision différente de l'autorité[2] : «*Si l'autorité respecte, si l'autorité génère du respect, elle appelle aussi, dans les sociétés gagnées par les valeurs d'égalité et de liberté, comme condition de son déploiement l'existence d'une communauté respectueuse entre le maître et les élèves* ».

L'ensemble de ces définitions montre que cette même autorité se comprend à la fois comme un ordre auquel on se soumet ou auquel on participe. Nous retrouverons ces deux dimensions dans l'Ecole.

1.2. LES DIFFERENTS TYPES D'AUTORITE

Bruno Robbes a mis en évidence trois conceptions de l'autorité[3], donc trois façons d'imposer le statut d'enseignant dans notre société :

- l'autorité autoritariste ;
- l'autorité évacuée ;
- l'autorité éducative.

[1] ARENDT Hannah, « La crise de l'éducation », in La crise de la culture, Paris, Gallimard (Idées), rééd. Folio essais, 1972, p. 234, 243, 250.
[2] PRAIRAT E., *Questions de discipline à l'école et ailleurs*. Eres, collection Trames. Paris : E.S.F., 2002.
[3] ROBBES Bruno, *Trois conceptions de l'autorité*. Site du CRAP Cahiers pédagogiques, 2006. En ligne. Disponible sur : < http://www.cahiers-pedagogiques.com/Les-trois-conceptions-actuelles-de-l-autorite >(consulté le 20.01.14).

1.2.1. L'autorité autoritariste

L'**autorité autoritariste** c'est-à-dire l'autorité dans le sens de domination sur l'autre, dans le but d'obtenir l'obéissance des élèves, leurs soumissions. On pourra dire que c'est un pouvoir dur et brut, se rapprochant de l'autorité tel qu'Hugo la définit. On peut citer par exemple, le recours régulier à des punitions excessives, à l'imposition sans discussion. Par conséquent l'échange n'est pas privilégié entre les élèves et l'enseignant.

1.2.2. L'autorité évacuée

L'**autorité évacuée** est plutôt l'inverse de l'autorité autoritariste. En effet, elle se caractérise par l'absence de cadre, de limites, et d'une certaine peur du conflit qui amène une perte de statut de chacun. L'enseignant refuse en quelque sorte l'idée d'exercer l'autorité au sein de sa classe. On a très souvent des connotations péjoratives attribuées à l'autorité, comme « je ne suis pas là pour faire la police ! ». L'enseignant en adoptant cette position se décharge de l'autorité qu'il confie à d'autres. Arendt évoque cela en l'identifiant à un refus, volontaire ou non, d'endosser la responsabilité du monde tel qu'il est. Nous nous retrouvons donc face à deux conceptions de l'autorité des enseignants, l'une jugée excessive et l'autre absente.

1.2.3. L'autorité éducative

C'est pour cette raison que Robbes expose l'**autorité éducative** comme une nouvelle autorité qui prend en compte quelques caractéristiques des deux conceptions précédentes. Et il lui associe trois sens indissociables ; être autorité (autorité de statut ; potestas), avoir de l'autorité (s'autoriser à… dans le but de faire grandir) et faire l'autorité (capacités et compétences de l'enseignant).

L'autorité statutaire ou être autorité (*potestas*) est « *le pouvoir dont sont investies certaines personnes à raison de la fonction qu'elles remplissent dans un cadre institutionnel déterminé*» (***Encyclopaedia Universalis*** , 1995, p. 2). Elle correspond à l'autorité de droit, au pouvoir fondé sur la fonction, le statut. C'est le pouvoir légal accordé par des instances supérieures à la société. C'est donc le pouvoir de commander, d'exiger l'obéissance dans un domaine particulier en recourant à la contrainte le cas échéant et au nom d'une institution que nous avons nommé « avoir de l'autorité pour».

Avoir de l'autorité nous ramène à l'étymologie première *« auctor ».* Avoir de l'autorité en tant que personne, c'est avoir cette confiance suffisante en soi, c'est être suffisamment maître de sa propre vie pour accepter de se confronter à l'autre avec son savoir et ses manques, en ayant le souci de lui ouvrir des voies non tracées à l'avance vers l'autonomie, de l'aider à poser des actes lui permettant de s'essayer à être à son tour auteur de lui-même, ce qui nécessite une certaine durée.

Faire l'autorité est avant tout capacité fonctionnelle, savoirs que déploie la personne dans l'action, dans une relation toujours contextualisée avec l'élève et la classe. Ainsi, l'autorité pose selon nous la question essentielle du « faire », c'est-à-dire des savoirs d'action mobilisés par l'enseignant dans sa pratique de l'autorité en classe. Notre thèse énonce en effet que l'autorité de l'enseignant n'est pas « naturelle », mais qu'elle résulte d'une construction de savoirs dans l'action. Le « faire » est bien évidemment constitutif du champ des savoirs d'action mais les dimensions de l'« avoir » et de l'« être » relèvent aussi dans une certaine mesure d'un « faire » en situation. L'autorité est une relation statutairement asymétrique dans laquelle l'auteur, disposant de savoirs qu'il met en action dans un contexte spécifié, manifeste la volonté d'exercer une influence sur l'autre reconnu comme sujet, en vue d'obtenir de sa part et sans recours à la contrainte physique une reconnaissance que cette influence lui permet d'être à son tour auteur de lui-même ».

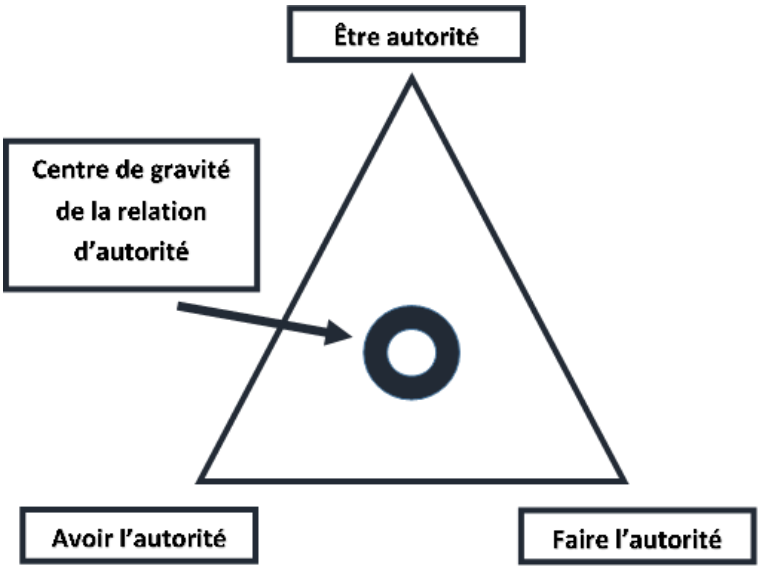

A cela s'ajoute, une reconnaissance mutuelle entre élèves et enseignant. L'autorité se construit donc en situation et avec les élèves. Il faut éviter tout contresens, l'autorité n'est pas un instrument de pouvoir pour se faire obéir, elle s'impose d'elle-même. Il faut trouver des actions d'autorité qui permettent de ne pas l'imposer de façon autoritaire mais de la faire « partager » aux élèves. La relation éducative est une des solutions possible à cela.

En effet, les élèves reconnaissent directement la légitimité de l'enseignant, ils sont conscients de la hiérarchie. Ils la respectent donc et s'y soumettent naturellement. L'autorité est fondée sur l'asymétrie enseignant-élèves et non une réciprocité des postures. A nous de travailler sur cette capacité de se faire obéir avec le consentement libre de celui qui obéit.

1.3. AUTORITE ET DISCIPLINE

Dans le dictionnaire Larousse, le terme discipline est définie comme un ensemble de lois et de règles qui régissent une collectivité et destinées à y faire régner l'ordre ; règlement. Une aptitude de quelqu'un à obéir à

ces règles. A l'école, la discipline renvoie à l'ensemble des règles de vie de classe et de conduite, et donc à l'ensemble des règles que doit obéir un élève, tout en oubliant pas le règlement intérieur de l'établissement. Discipliner l'élève, c'est exiger, sous peine de sanctions, de respecter les règles imposées à tous pour permettre à tous la vie en collectivité et un cadre optimale à l'apprentissage.

Le lien entre l'autorité et la discipline c'est que la discipline représente l'obéissance à des règles imposées par le professeur ou construites en partie avec les élèves. L'autorité est une relation où se manifeste la capacité d'obtenir l'obéissance sans l'usage de la force. Il n'y a donc de véritable autorité que consentie, acceptée et respectée par l'élève. Dans la classe, l'exercice de l'autorité prend la forme de l'instauration de la discipline, c'est-à-dire d'un réglage des comportements rendant possibles l'enseignement et l'apprentissage. Il s'agit pour l'enseignant, surtout débutant, d'organiser et de maîtriser la classe. En temps normal, les élèves sont au courant que la classe est un lieu dans lequel on doit « bien se tenir ».

Or, le comportement exigé, est bien souvent différent selon les années scolaires en fonction du professeur. C'est à la rentrée, que le professeur doit partager son autorité, dans le sens, de faire prendre conscience aux élèves de ce qui est négociable ou non négociable. Nous savons que la discipline repose sur son autorité.

1.4. LOIS, TEXTES REGLEMENTAIRES ET L'AUTORITE

L'autorité bien que définie de diverses façons, celui-ci est clairement citée et expliquée par les textes réglementaires[4][5]

[4] Ministère de l'éducation nationale, *Définition des compétences à acquérir par les professeurs, documentalistes et conseillers principaux d'éducation pour l'exercice de leur métier*. Bulletin officiel n°19 du 22 juillet 2010. En ligne. Disponible sur : < http://eduscol.education.fr/> (consulté le 21.01.14).

[5] Ministère de l'éducation nationale, *le socle commun de connaissances et de compétences*. Décret n° 2006-830 du 11 juillet 2006. En ligne. Disponible sur : http://eduscol.education.fr/ (consulté le 21.01.14).

Le référentiel des compétences professionnelles des enseignants indique dans le cadre de la compétence : « Agir en fonctionnaire de l'Etat et de façon éthique et responsable » que « l'éthique et la responsabilité du professeur fondent son exemplarité et son autorité dans la classe et dans l'établissement »[6]. » On trouve ici les termes de respect et d'autorité mais il n'y a pas de précision concernant l'autorité exercée. Il est ajouté que le professeur est également capable « de se faire respecter et d'utiliser la sanction avec discernement et dans le respect du droit. ». Par l'utilisation des termes de respect et de sanction, il s'agit ici une nouvelle fois de faire preuve d'autorité sans plus de précision.

Dans la compétence 5 intitulée « Organiser le travail de classe », il est précisé que « le professeur sait faire progresser tous les élèves d'une classe aussi bien dans la maîtrise des connaissances, des capacités et des attitudes que dans le respect des règles de la vie en société ; ses exigences portent sur les comportements… ». De plus il est noté que le professeur est « capable de prendre en charge un groupe ou une classe, de faire face aux conflits… ». Il s'agit donc ici de la mise en œuvre de l'autorité de l'enseignant afin d'aboutir aux prescriptions officielles.

L'autorité des enseignants a deux sources selon Gabriela DICKER: d'un côté, elle résulte de la délégation de l'autorité du champ pédagogique, qui lui a transmis le savoir élaboré autour de l'enseignement. D'un autre côté, elle résulte de la délégation de l'autorité de l'État pour définir les orientations politiques de l'éducation. Il faut souligner que l'État et la Pédagogie se constituent comme sources d'autorité du corps enseignant quand ils agissent conjointement. En effet, le savoir accumulé sur l'enseignement dans le champ éducatif sera la source de l'autorité des maîtres pour autant qu'il mène à l'accomplissement des objectifs politiques de l'école.

[6] Bulletin officiel n°29 du 22 juillet 2010 modifié par l'arrêté du 1 juillet 2013 paru au J.O. du 18 juillet 2013.

2. La construction de l'autorité

L'autorité est, certes, un savoir différent et unique mais « la véritable autorité est celle qui permet de faire ensemble », telle est l'idée de Meirieu. « Faire ensemble » est peut-être la solution, mais comment réussir à bien faire ensemble ? Cette question renvoie à l'idée de comprendre si l'autorité est une qualité c'est-à-dire propre à l'individu, dans ce cas, elle ne peut pas se développer, ou si la formation et les expériences peuvent agir sur ses manifestations et les faire évoluer au fil de son expérience.

2.1 COMPETENCE PROFESSIONNELLE OU QUALITE PERSONNELLE

2.1.1 Compétence professionnelle

Robbes[7] pense que « *l'autorité de l'enseignant n'est pas naturelle* », croire qu'elle l'est, c'est d'emblée faire fausse route. En effet, toute personne a de l'autorité, mais l'autorité à l'école ne peut pas être dissociée des élèves. Cette autorité innée ne doit pas être figée et doit être ajustée avec les élèves.

Caroline Costa[8] affirme également que l'autorité n'est pas acquise directement, et que pour la légitimer il faut qu'elle se construise et même se co-construise avec les élèves, donc en situation de classe. « *C'est ainsi que l'identité professionnelle du professeur s'élabore, une identité en construction continuelle, jamais achevée, dépendant aussi du regard des élèves* ». La communication, la discussion, l'échange sont des termes à associer directement avec l'autorité au sein de la classe. On ne peut concevoir qu'une réelle autorité s'instaure sans cela.

En résumé, on peut dire, en s'appuyant toujours sur les propos de Robbes, que toute personne n'a de l'autorité. Une classe une différence intrinsèque entre l'adulte et l'enfant, c'est la porte d'entrée clef de

[7] ROBBES Bruno, *Quelques représentations et significations inconscientes de l'autorité chez les enseignants aujourd'hui.* 8ème Biennale de l'éducation et de la formation INRP, 2008.
[8] COSTA C., *Devenir auteur de soi-même : la pédagogie institutionnelle en lycée professionnel.* Vigneux, Matrice, 2004.

l'autorité au sein d'une classe. Les élèves sont conscients de cette asymétrie de statut comme le dit Arendt. Mais chaque personne est différente et n'a donc pas la même manière de l'appréhender. L'autorité prend réellement forme une fois entrée dans une classe. Il faut la mettre en pratique pour la tester et l'ajuster si nécessaire et dès la rentrée.

Selon l'auteur Bernard Rey[9], *"certains jeunes professeurs sont tentés d'effacer les signes de hiérarchie ou de distance à l'égard des élèves"*, afin de leur plaire et de les amener à travailler par envie plutôt que par obligation.

Toujours est-il que l'auteur nous explique les dangers de ce comportement dans la manière dont il peut être perçu par les élèves. En effet, *"dès lors qu'on a avec le professeur le même type de relation qu'avec ses copains, on est tenté de reprendre avec lui les activités ludiques, qu'on partage habituellement avec eux. Difficile de se mettre au travail dans l'ambiance décontractée qui, dans l'esprit de chacun, est attachée aux jeux et aux loisirs"*. Non seulement les élèves ont plus de mal à se mettre au travail et ont plus envie de s'amuser, mais dans le cadre même du travail, il existe un risque qu'ils sous-estiment les exigences liées au savoir et commettent des approximations par désinvolture ou manque d'attention. Le choix de proximité du professeur peut donc aller à l'encontre de sa mission de transmission du savoir.

Sur le schéma de la page suivante, on peut voir que les auteurs : J.F. BLIN et C. GALLAIS-DEULOFEU estiment que l'autorité se construit professionnellement :

- avoir l'autorité pour : que l'institution délègue une autorité (sanction et notation) à l'enseignant qui est responsable de la sécurité et des apprentissages des élèves, il s'agit de "l'autorité statutaire" ;

[9] ROBBES Bruno, *Quelques représentations et significations inconscientes de l'autorité chez les enseignants aujourd'hui.* 8ème Biennale de l'éducation et de la formation INRP, 2008.

- faire autorité en la matière, c'est "l'autorité de compétence" qui suppose la compétence professionnelle de l'enseignant en didactique et en conduite de classe ;
- avoir de l'autorité : qui, aujourd'hui, faute d'autorité symbolique (le maître n'est plus une icône, n'est plus vénéré comme il a pu l'être par le passé) repose sur l'autorité personnelle s'appuyant sur des compétences relationnelles et affectives.

Schéma de Jean-François Blin (2009)

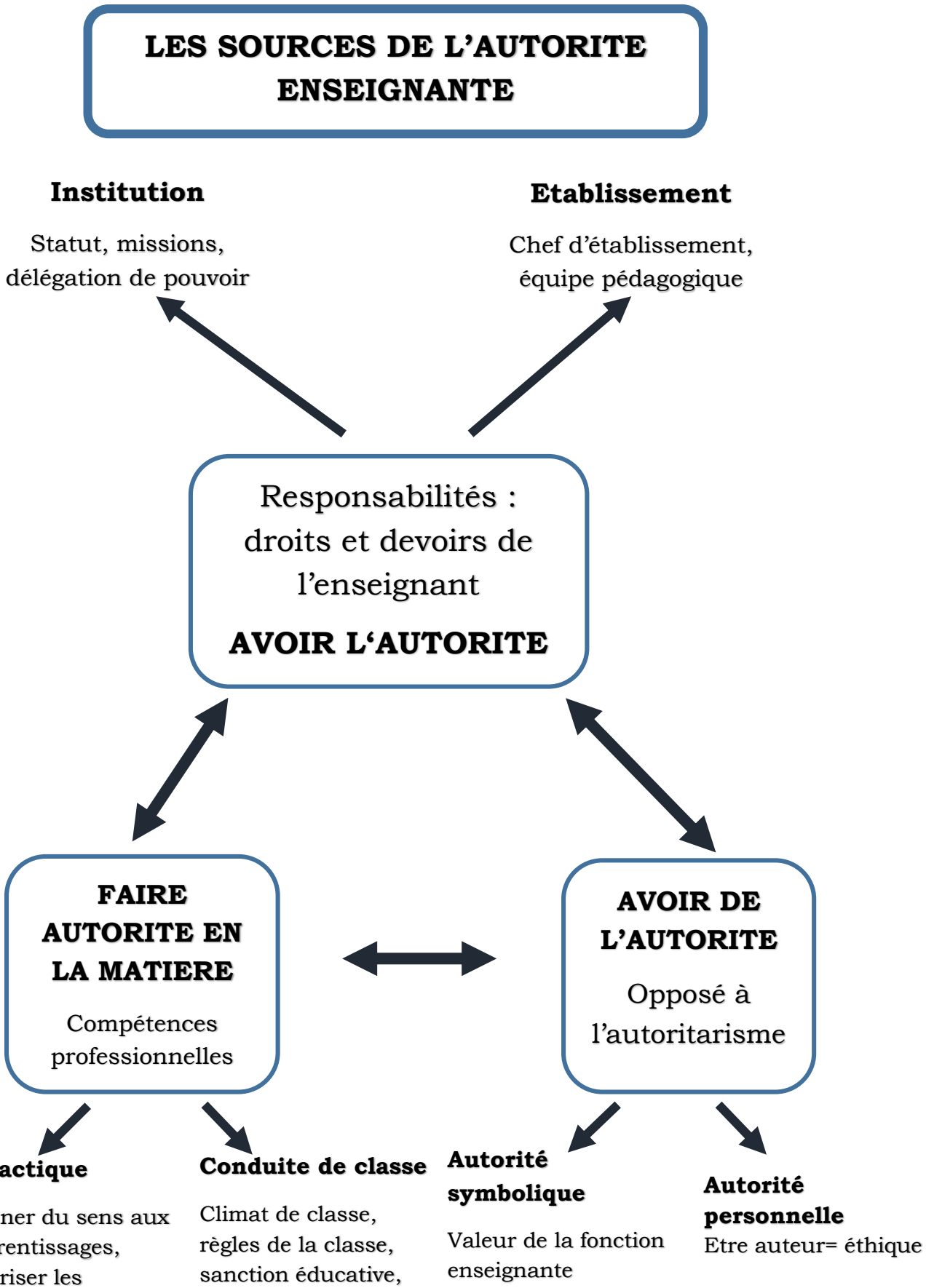
LES SOURCES DE L'AUTORITE ENSEIGNANTE
Institution
Statut, missions, délégation de pouvoir
Etablissement
Chef d'établissement, équipe pédagogique
Responsabilités : droits et devoirs de l'enseignant
AVOIR L'AUTORITE
FAIRE AUTORITE EN LA MATIERE
Compétences professionnelles
AVOIR DE L'AUTORITE
Opposé à l'autoritarisme
Didactique
Donner du sens aux apprentissages, favoriser les apprentissages, diversifier les situations
Conduite de classe
Climat de classe, règles de la classe, sanction éducative, communication relationnelle
Autorité symbolique
Valeur de la fonction enseignante
Autorité personnelle
Etre auteur= éthique

2.1.2 Qualité personnelle du professeur

L'enseignant doit « investir son autorité » en créant des « projets ». Tels sont les mots de l'auteur Meirieu. Le terme projet sous-entend le groupe-classe, ce qui renvoie à l'idée de « faire ensemble » face à sujet commun. L'enseignant a, certes, une autorité qui lui est propre mais c'est en mettant en place au sein de la classe des projets partagés, qu'elle va prendre une réelle importance. L'enseignant a besoin des élèves pour établir son autorité. D'après E. Morin[10] *« la représentation est une synthèse cognitive dotée de qualités de globalité, de cohérence, de stabilité. Elle est obtenue par un processus de construction basée sur l'action du réel de nos sens et sur notre mémoire*». De ce fait, nous comprenons bien que chacun a une façon de « se représenter » les choses.

L'autorité se construit avec et dans la classe, mais aussi hors de la classe avec l'ensemble des adultes de la communauté éducative ; si l'on considère que construire son autorité suppose la capacité à expliciter ce qui fonde son propre point de vue, à comprendre et à accueillir celui des autres ; si l'on est également convaincu du fait que, plutôt qu'une externalisation des difficultés, ce qui permet à l'enseignant de construire son autorité, c'est la capacité à les accueillir comme faisant partie de son quotidien. Pour finir, l'auteur conseille, plutôt que de jongler avec un trop grand nombre de règles précises et spécifiques, de les regrouper en deux principes généraux : "l'impératif du respect d'autrui", qu'il s'agisse des biens comme des personnes, et "toujours agir, dans le cadre de la classe, en vue de comprendre et de s'approprier les savoirs présentés".

2.2 L'autorité : approches psychologiques

Beaucoup d'ouvrages mettent en évidence les rôles importants de l'estime de soi et de l'affirmation de soi dans la posture d'autorité d'une personne en générale, et en particulier d'un professeur.

[10] MORIN E., *La connaissance de la connaissance*. Paris : Editions du Seuil. Collection Essais Points, 1986.

2.2.1 L'estime de soi-même

Afin de développer une bonne estime de soi, les auteurs mettent en avant trois composantes selon eux, indissociables et complémentaires que sont l'amour de soi, la vision de soi et enfin la confiance en soi.

2.2.1.1 L'amour de soi

L'amour de soi-même est un des piliers de l'estime de soi-même. On peut amener à dire que chaque personne, chaque humain s'apprécie avec ses qualités et ses défauts. Ainsi, chaque personne est capable de surmonter des épreuves et de s'en remettre. Souvent, les personnes qui souffrent du manque d'estime d'eux-mêmes ont eu des mauvaises représentations d'eux-mêmes de la part de leurs parents. Ces mauvaises images d'eux-mêmes dus à l'enfance ont des conséquences à l'âge adulte. Ces conséquences sont des « troubles de la personnalité » selon les psychiatres. Ces troubles entraînent chez les adultes la création de conflits voire l'échec.

2.2.1.2 La vision de soi

Un autre pilier de l'estime de soi, c'est la vision de soi-même. Elle repose sur nos certitudes que l'on a de nos qualités, de nos défauts mais aussi sur nos forces et nos faiblesses. Auparavant, nous avons cité les parents comme vecteur important de l'estime de soi. Chaque parent porte une vision précise sur leurs enfants. Les parents voient ainsi un potentiel et un avenir. Une absence de ces derniers peut entraîner plus tard chez l'enfant une mauvaise estime de soi voir de la culpabilité du fait qu'ils n'arrivent pas à atteindre les projections vues par les parents.

2.2.1.3 La confiance en soi

Troisième pilier de l'estime de soi, c'est la confiance en soi. La confiance en soi, nous permet de penser qu'on est capable de le faire, et surtout dans les moments importants. Cette confiance s'acquiert au fur et à mesure et vient tout droit de l'éducation scolaire et familiale. Les échecs, les réussites, l'apprentissage font partie de cette composante.

Selon les auteurs Christophe André et François Lelord, l'estime de soi se définie par des « *des liens d'indépendances : l'amour de soi (se respecter quoi qu'il advienne, écouter ses besoins et ses aspirations) facilite incontestablement une vision positive de soi (croire en ses capacités, se projeter dans l'avenir) qui, à son tour, influence favorablement la confiance en soi (agir sans crainte excessive de l'échec et du jugement d'autrui).* [11]».

2.2.2 L'affirmation de soi

D'après l'auteur Dominique Chalvin[12] : « Oser s'affirmer (…) c'est devenir soi-même, être adulte, se mettre en face de la réalité pour la maîtriser et la transformer positivement, c'est s'ouvrir à des relations nouvelles avec autrui ».

Une personne assertive ou qui ose s'affirmer le démontre clairement sans conflits. Les décisions importantes sont sans problème pour cette personne, elle a confiance en elle.

2.3 L'AUTORITE AU NIVEAU DES ELEVES

2.3.1 Une autorité nécessaire à l'apprentissage des élèves

Pour Meirieu, la véritable autorité ne se reconstruira que si les adultes savent montrer que ce qu'ils imposent aux jeunes leur permet de grandir et de réussir leur vie.

L'auteur Tozzi parle « *d'autorité démocratique* » à l'école. En effet, il fait le constat que la démocratie est en train de « ronger l'autorité ». Nous nous orientons de plus en plus vers l'autonomisation et la

[11] C. André, F. Lelord. Op.cité p.19
[12] Dominique Chalvin (1984) L'affirmation de soi, Paris, E.S.F.

responsabilisation à l'école, qui contredisent de plus en plus le principe de l'autorité hiérarchique. Or, l'école reste un lieu d'apprentissage universel, qui s'impose à tous. Les élèves y sont tous confrontés et ce n'est pas négociable. Selon lui, le meilleur moyen de maintenir l'autorité au sein de la classe malgré la tendance de la société c'est « *le rapport dogmatique au savoir et un rapport coopératif à la loi* »[13]. L'enseignant est le représentant du savoir et de l'autorité mais il n'est pas figé. Les élèves ont aussi leur place.

D'autre part, il est nécessaire à l'enseignant d'obtenir l'adhésion minimale des élèves pour faire son travail au quotidien. Or les élèves, qui constituent en classe des groupes hétérogènes, peuvent résister par inertie, s'opposant ainsi à l'autorité symbolique du maître. On sait combien la motivation des élèves est cruciale pour qu'ils apprennent, en dehors des problèmes de traitement des informations et combien le manque de motivation, remplacé par un rapport instrumental et utilitaire au savoir, vient complexifier la tâche des enseignants. Ces derniers ne peuvent plus se borner à présenter de manière magistrale les contenus d'enseignement pour faire leur travail.

2.3.2 Mettre en place un cadre pour l'autorité

Selon Marie-Claude Blais , l'autorité ne peut pas disparaître, elle est indispensable au vivre ensemble surtout à l'école où ne peuvent primer puissance et pouvoir. Elle demande donc à être actualisée afin d'être en phase avec l'égalité et l'indépendance centrales dans notre société.

C'est une condition de l'éducation puisque nul ne s'éduque lui-même. Elle se trouve au croisement d'une antinomie « former des individus » qui ne savent ce qu'il faut pour l'être mais qui ont besoin de développer leur individualité. Elle est une garantie d'accès au monde commun.

[13] TOZZI. M., *Colloque sur « Autorité et socialisation démocratique »*. Montpellier, du 8-9 septembre, Les cahiers du Cerfee n°21 et 22, 2006.

Enfin, il est nécessaire d'avoir la même loi pour tous. Les enseignants sont aussi assujettis et soumis à des règles impersonnelles. Il est important de le faire comprendre aux élèves afin qu'ils prennent conscience que toute personne a des devoirs mais aussi des droits. Ce sont des valeurs à instaurer au sein de la classe. Cela peut nous paraître naturel mais ce n'est plus forcément le cas à notre époque. Il est clair qu'elle ne peut plus se manifester par l'impératif du savoir et la légitimité de l'institution. De même que l'autorité d'un enseignant reste trop aléatoire, il faut trouver un accord sur sa mission et son fonctionnement, avec pour principale fonction d'être économiseur de violence.

Gérard Guillaud met à jour avec ces écrits : « Demander à un ou des élèves leur accord pour entreprendre un travail est ambigu : cela peut relever d'une volonté de motivation, mais risque de déléguer tout ou partie de l'autorité de l'enseignant à ses élèves, en recherchant, de fait, un « audimat » favorable et donc moins de « discipline » à mettre en œuvre. Avoir l'élève de son côté est rassurant : une obéissance acquise et l'impression de bien faire son métier. Une autorité partagée dans une relation affective peut paraître instituante de l'autonomie de l'élève. L'élève est susceptible d'être influencé par un comportement dans lequel l'autorité de l'enseignant prend benoîtement le visage de la complicité. »

Pour conclure cette partie, revenons sur l'autorité éducative qui au sens de Véronique Guérin permet d'instaurer un cadre pour les élèves :

« *L'autorité éducative cherche à prévenir la violence mais également à développer les qualités constitutives du citoyen : le respect de soi et des autres, une pensée personnelle qui accepte la confrontation et participe au débat démocratique, la solidarité et l'engagement. Pour atteindre cet objectif, l'autorité éducative s'appuie sur les ressources dont l'enfant dispose pour canaliser sa vitalité et s'affirmer sans agresser : la capacité à émouvoir et à se rendre aimable, la conscience de soi et de l'autre, la capacité à parler de soir et à élaborer sa propre pensée. Cette autorité*

encourage dont la connaissance de soi, pose des limites de façon ferme mais respectueuse de l'enfant et favorise des relations de coopération»[14].

2.3.3 Les comportements des élèves

2.3.3.1 L'élève est un adolescent

L'adolescence est une période de mutation qui commence à la puberté et se termine quand l'individu est apte à vivre en indépendance et à être autonome. Selon F. Dolto, un jeune sort de l'adolescence lorsqu'il est capable de se libérer de l'influence parentale et lorsque l'angoisse de ses parents ne produit plus sur lui d'effet inhibiteur. Ses changements sont à noter au plan physique (changement de son corps) et psychologique (l'adolescent est un humain psychologiquement fragile et donc très sensible).

2.3.3.2 L'élève est une personne

Parmi les comportements difficiles chez les adolescents, il y a évidemment tous les contextes que l'on a vus dans la partie précédente. Toutes les réactions sont différentes selon les jeunes. Car chaque personne est différente, chacun a une autre histoire, un vécu différent. Certaines de leurs réactions ne sont pas forcément dues à l'évènement présent mais à des situations vécues antérieurement. Cependant, beaucoup de jeunes montrent une résistance négative aux situations déplaisantes confirmant, à des niveaux différents, un manque de capacités à faire face aux frustrations.

Cependant, ces capacités sont très importantes pour :
- se soulever face aux situations difficiles ;
- reporter à plus tard la satisfaction de ses désirs ;

[14] GUERIN Véronique, *A quoi sert l'autorité ? S'affirmer, respecter, coopérer*. Edition Chronique Sociale, 5ème édition, 2013.

- renoncer à certains désirs en contradiction avec les tabous ou la loi ;
- maîtriser son impulsivité, son comportement;
- faire les efforts nécessaires pour tous apprentissages.

2.3.3.3 L'élève est dans un contexte scolaire

Nombreux sont les enseignants à avoir émis l'idée que les difficultés comportementales qu'ils ont eu en classe sont dues aux attitudes des élèves. Ces attitudes peuvent provenir de tous horizons (familiale, camarades de classe, etc...).

Hormis les attitudes négatives en classe, les élèves comprennent les enjeux de leurs scolarités tant au futur professionnel que personnel. Mais ils sont lassés et révoltés face aux échecs répétés et de l'injustice qu'ils ressentent. C'est à ce moment, que l'enseignant joue un rôle fondamental auprès de ces jeunes. Il a certainement une influence sur leurs comportements en classe. D'où l'autorité.

3. La gestion de classe

3.1 CONDUITE DE CLASSE

Après la construction du cours vient ensuite le moment du cours et donc la conduite de classe. La conduite de classe se fait à l'aide plusieurs facteurs :

- le climat de la classe en adaptant les méthodes de travail ;
- l'état des élèves ;
- l'organisation du cours dans le temps et dans l'espace.

Adapter plusieurs méthodes de travail, c'est éviter de créer la monotonie en cours et donc de prendre le risque de perdre les élèves. C'est au professeur de créer des situations différentes qui stimuleront et intéresseront les apprenants au maximum et de les intéresser. D'après

Bernard Rey[15], il est bien « *d'impulser une bonne cadence du travail et proposer des activités denses, rapides, sans temps morts. Cela implique un renouvellement fréquent des tâches et des consignes, et donc une alternance rapide des situations de travail* ». Enfin les changements d'activités qui surviennent en cours de séances, doivent se faire dans le calme et la sérénité et avec l'ensemble du groupe classe. Les consignes passées doivent être clairement annoncées.

L'état des élèves est à prendre en compte à chaque moment. Selon Bernard Rey[16], « *acquérir une véritable compétence professionnelle, c'est notamment pour l'enseignant devenir sensible à l'état d'attention, de motivation et de mobilisation intellectuelle du groupe-classe* ». Une attention qui va permettre au professeur de repérer dans le groupe les difficultés de certains élèves. Bernard Rey ajoute très justement que « *ce métier impose paradoxalement un mélange de hâte et de patience. Hâte, parce qu'il faut que les élèves soient constamment sollicités par des activités stimulantes ; mais aussi patience car il faut savoir faire la part à l'inertie du groupe, à ses affects, à son niveau de mobilisation* »[17].

Pour finir, la gestion du temps et de l'espace. Le professeur qui gère bien son temps en classe permettra de donner aux élèves des repères de temps et donc de stabilité. Et ce temps doit être pris en compte dès le début de cours selon Bernard Rey qui lui dit « *ritualiser le démarrage* ».

Quant à la gestion de l'espace, elle est aussi importante que la gestion du temps. Toute la gestion de classe dépend de la mise en place de la salle. Toutes sortes de mises en place peuvent être faites mais elles doivent être adaptées à chaque type de situation. Par ailleurs, lors de la mise en place de la salle, il faut veiller à laisser de la place au professeur pour circuler librement dans la salle et donc affirmer son autorité auprès de ses élèves.

[15] B. Rey, op.cité p.90.
[16] B. Rey, op.cité p.91.
[17] B. Rey, op.cité p.92.

3.2 REGLES DE VIE, SANCTIONS ET CLASSES DIFFICILES

3.2.1 Règles de classe

Pour qu'il y ait une ambiance de classe propice au travail, dans de bonnes conditions, il paraît important de mettre en place des règles de vie de classe. C'est ainsi que dès la première prise de contact avec les élèves, le premier cours de l'année scolaire, il est recommandé de mettre en place des règles de vie de classe regroupant les droits, les devoirs des élèves tout en rappelant le règlement intérieur.

Pour la bonne compréhension des règles en général, il est préférable de classer les règles en « Je dois » et « Je ne dois pas ». Ainsi avec ce classement, les élèves comprennent ce qu'ils doivent faire et ne doivent pas faire pour avoir de bonnes conditions de travail et d'apprentissage. Ces règles structurent également les apprenants dans leurs têtes. Enfin, les règles de vie de classe vont jouer un rôle social. Ils vont former les adultes de demain vivant en société.

Bernard Rey[18] souligne le fait qu'il soit « *préférable d'instituer des principes généraux (principe du respect de l'autre, principe de l'engagement dans l'apprentissage) et de signaler (plutôt que de punir) les manquements à ces principes* ».

3.2.2 Sanctions

La notion de « punition » dans le dictionnaire Larousse (2009) est définie par « *une peine infligée pour une faute, un manquement au règlement : châtiment, pénalité.* ». Jean-François Blin nous dit « *la punition cherche à faire souffrir le coupable pour qu'il expie sa faute* »[19].

Prairat dit que « *la maltraitance, la punition corporelle, doit être combattue moralement et juridiquement (…) alors que la sanction ne saurait être exclue de la réflexion et de la pratique éducatives* »[20].

[18] B. Rey, op. cité p.105.
[19] J-F Blin, op.cité p.86.
[20] PRAIRAT E., *La sanction en éducation,* Paris, Presses universitaires de France, 2003.

Selon le BO du 11 juillet 2005 relatif aux établissements d'enseignement, « *Le règlement intérieur comporte un chapitre consacré à la discipline des élèves. Les sanctions qui peuvent être prononcées à leur encontre vont de l'avertissement et du blâme à l'exclusion temporaire ou définitive (…) Des mesures de prévention, d'accompagnement et de réparation peuvent être prévues par le règlement intérieur. Les sanctions peuvent être assorties d'un sursis total ou partiel. Il ne peut être prononcé de sanction ni prescrit de mesure de prévention, de réparation et d'accompagnement que ne prévoirait pas le règlement intérieur* ».

Prairat[21] nous a exposé des réflexions sur les sanctions. Selon lui, les sanctions ont trois objectifs :

Une finalité politique : la sanction n'est pas une manifestation du pouvoir mais une réaffirmation de la loi. En effet, la classe a des règles de vie, l'école a un règlement, si l'on ne respecte pas une de ces règles, on doit la rappeler pour ne plus l'enfreindre. Ces règles s'imposent à nous et encadrent le lieu où nous sommes, il est donc important que chacun les respecte.

Une finalité éthique : elle rend responsable de ses actes. La sanction doit permettre à l'enfant de réfléchir sur l'acte qu'il a commis, pourquoi ce n'est pas bien ? S'il porte un regard sur celui-ci, il prendra davantage conscience des conséquences et sera donc moins tenté de le recommencer. Cela peut se faire sous forme de questions de type « si un camarade faisait cela que tu dirais-tu ? », « si tous tes camarades faisaient cela, que se passerait il ? ».

Une finalité psychologique : La sanction marque un coup d'arrêt à un acte, elle limite les pulsions, dans le sens, en reprenant Kant, nous savons que « l'homme est un animal qui a besoin d'un maître ». Plus un enfant est jeune, plus il est nécessaire d'incarner la règle afin d'aller à l'encontre de certaines habitudes qui deviendraient néfastes pour lui-même.

[21] PRAIRAT E., *Sanction et socialisation. Idées, résultats et problèmes*. Paris, PUF, 2001.

Les élèves attendent d'un professeur qu'il soit juste et réclament les sanctions adaptées pour permettre le retour à l'équilibre de la classe et aussi de l'autorité de l'enseignant. Pourtant « *nombre de jeunes enseignants, confondant sanction et punition, identifient l'autorité de la loi à l'autoritarisme du maître et, confrontés aux perturbations, se retrouvent paralysés par l'utopie d'une éducation sans sanction* » dit Jean-François Blin[22].

Afin d'éviter que l'enseignant prenne de sanctions injustifiées, il est important de construire une échelle de sanctions dont Jean-François Blin[23] nous donne un exemple :

- *l'excuse* : elle convient pour des transgressions verbales ou d'attitudes déplacées à l'égard de l'enseignant ;

- *le travail supplémentaire* : dans le cas où le travail personnel n'aurait pas été réalisé, on peut demander à l'élève un supplément pour la fois prochaine. Si l'élève a perturbé toute la classe, on peut lui demander de préparer un exposé oral qui jouera d'accroche pour le futur cours avec cette classe, ;

- *l'information aux parents* : si l'enseignant a construit au préalable un partenariat éducatif avec les parents, il peut les avertir de la faute qui a été faite,

- l*a consigne* : il faudra alors fournir à l'élève un travail à faire en dehors de ses heures de cours mais avec des consignes claires et précises ;

- l*e retrait* : lorsque l'élève en voulant attirer l'attention, recherche l'affrontement avec l'enseignant, qui constate qu'il ne peut plus être contrôlé, il est souhaitable de le faire sortir de classe, accompagné du délégué de classe ou par un surveillant qui viendra le chercher et le prendra en charge ;

- la réparation : Si l'élève a dégradé du matériel ou des locaux, il faut le sanctionner en l'obligeant à réparer ou si ce n'est pas possible, à

[22] J-F Blin, op. cité p.86.
[23] J-F Blin, op. cité p.102.

effectuer des heures de travail d'intérêt général. De plus, le responsabiliser en envoyant la facture à la famille ;

- les conseils : éducatifs ou de discipline, si la transgression est grave où les sanctions seront alors prises en charge par le chef d'établissement.

3.3 COMMUNICATION RELATIONNELLE

« *Entre le charisme d'une autorité personnelle, (…) et l'exercice tyrannique de la personnalité autoritaire, l'autorité devient alors une résultante complexe, où dominent la maîtrise (d'une compétence) et la capacité (à représenter l'institution sociale) de l'enseignant* ». C'est ce que soulignent Patrick Béranger et Jacques Pain pour la communication relationnelle. Chez certains, cette dynamique corporelle facilite la posture d'autorité mais attention à ne pas confondre avec l'autorité en elle-même. L'autorité des professeurs repose sur la communication corporelle et cette dernière se travaille au fil du temps et de l'expérience.

3.3.1 Etre à l'aise face aux élèves

On sait combien il peut être angoissant et déstabilisant pour un jeune professeur, de se sentir dès le premier jour et durant des heures, livré aux pensées des adolescents. Etre à l'aise sous le regard d'autrui et donc des élèves c'est tout d'abord avoir une bonne estime de soi. Cette dernière est nécessaire dans la posture d'autorité. Etre mal à l'aise avec des signes distinctifs comme les bras fermés ou être collé au tableau montre aux élèves la faiblesse de l'estime de soi. Cette attitude ne montre pas une attitude professionnelle.

3.3.2 Côté affectif

Le côté affectif des professeurs est un élément important pour convaincre, satisfaire la classe. C'est toute l'énergie que le professeur va

mettre dans son cours, pour le transmettre, le partager. Selon une majorité des apprenants, le côté affectif des professeurs est signe d'autorité.

3.3.3 Investissement espace-classe

Comme vu auparavant, la gestion de l'espace de la classe fait partie intégrante de la gestion de classe. Le fait de voir un enseignant resté à son bureau ou collé au tableau n'est pas le meilleur moyen de transmettre les savoirs et de gérer la classe de façon optimale. De plus, cela va créer une barrière face aux élèves, ce qui va exclure une partie des élèves. Les élèves les plus perturbateurs quant à eux, font se créer un « territoire » et en profiter au maximum. L'enseignant se doit d'optimiser durant sa séance son espace dans la classe en se déplaçant continuellement. Tous les élèves vont donc se sentir concernés et se disciplineront. Il démontrera ainsi son autorité.

3.3.4 La posture de l'enseignant

Pour parler de la posture de l'enseignant, nous allons reprendre une définition du dictionnaire Larousse : « la posture, au sens propre, c'est l'attitude particulière du corps. Au sens figuré, la posture est aussi une attitude adoptée pour donner une certaine image de soi. » L'autorité de l'enseignant se mesure aussi à sa posture devant ses élèves. Ses mouvements, sa position du corps vont affirmer une autorité. A contrario il donnera une impression d'une faible autorité.

3.3.5 Voix et gestuelles

On reconnaît également l'autorité d'un enseignant à sa voix qu'il porte dans sa classe. Plus il va l'ajuster en fonction de l'état, plus il va s'affirmer. Le ton de la voix est donc très important. Si la voix est basse, aucun élève n'écoutera, le professeur n'aura aucune autorité. Et si la voix

est trop forte, elle aussi n'aura pas d'influence. La voix forte doit être utilisée avec parcimonie et seulement dans les moments nécessaires. Plus l'enseignant va jouer sur sa voix, plus il va créer de l'attention et donc de la concentration de la part de ses élèves. Le professeur ne doit pas oublier qu'il doit parler clairement avec un ton audible et très compréhensible pour l'ensemble de la classe.

Attention également au jeune professeur qui veut bien faire et donc se casser la voix trop vite. Au risque de ne plus avoir de voix pour le reste de sa journée et de sa semaine. Des exercices de respiration et d'intonation existent et peuvent être bénéfiques pour les enseignants. De même, que certains conseillent même de prendre des cours de théâtre pour apprendre à parler devant un public et à respirer.

Les enseignants lors de la prise de parole, doivent faire attention aux tics de langage et les expressions. Les élèves observent facilement et se concentrent là-dessus. Ils ne s'intéresseront plus au discours de l'enseignant. Pour finir, la voix ne se sépare pas de la gestuelle. Ils sont complémentaires. Pour dynamiser la classe, les intonations ne suffisent pas. C'est l'énergie tout entière de l'enseignant qui va faire en sorte de dynamiser le groupe classe. Et donc d'attirer un maximum d'attention des élèves.

3.3.6 Regard

En plus de tout ce qui a été dit auparavant, il y a le regard que porte l'enseignant sur ses élèves. Si l'on porte un regard sur les élèves, ces derniers se sentiront concernés et se concentreront. Ils s'investiront davantage s'ils se sentent concernés. C'est pour cela, que l'enseignant doit éviter de perdre leur regard.

Lors des séances, l'enseignant utilise des supports pédagogiques. Il ne doit se focaliser sur ses supports tels que le tableau, le vidéoprojecteur ou autre matériel. Il ne doit pas oublier ses élèves.

Le regard est un outil important pour faire passer un message clair aux élèves. Les élèves sont de grands observateurs et font leurs observations. Il faut essayer de regarder le plus d'élèves possible et de ne pas se focaliser sur quelques uns. Par ailleurs, on peut observer chez les enseignants les plus aguerris, que parfois seul le regard suffit pour faire taire certains élèves.

3.3.7 Expression du visage

Pour en finir avec la communication relationnelle, il y a l'expression du visage. Ca a aussi toute son importante face aux élèves. Les sourires rien qu'à l'arrivée des élèves et démontrer la bonne humeur font déjà leurs effets pour avoir une attention. Selon Bernard Rey : « *le sourire au moment de l'arrivée en classe ne compromet pas l'autorité et est le signe d'une volonté d'accueil et de communication* »[24].

4. Problématique

Après avoir réalisé cette revue de littérature, nous pouvons constater qu'il existe un certain nombre d'auteurs, de personnes qui se sont penchés sur ce concept d'autorité et donc sur la construction de cette autorité en classe.

Cette pour cette raison, que nous allons vous décrire dans un premier temps notre problématique ; dans un second temps, nous vous présenterons l'hypothèse générale ainsi que ses deux hypothèses opérationnelles pour ce mémoire de deuxième année.

4.1 LA PROBLEMATIQUE

La question que nous nous sommes initialement posé était : « Comment installer une l'autorité, au sein de la classe, dite « acceptée » par les élèves sans compromettre l'autorité de statut de l'enseignant ? ».

[24] B. Rey, op. cité p.81.

Après avoir réalisé cette revue de littérature, nous pouvons constater qu'il existe une grande différence entre l'interprétation de l'autorité qu'a l'enseignant et de l'autorité réelle, actuelle. C'est cette grande différence qui nous dirige ainsi vers la problématique suivante : **« Les comportements des élèves sont-ils différents selon l'autorité de l'enseignant dans une classe »**.

4.2 LES HYPOTHESES

Nous distinguerons à travers ce mémoire deux types d'hypothèses :

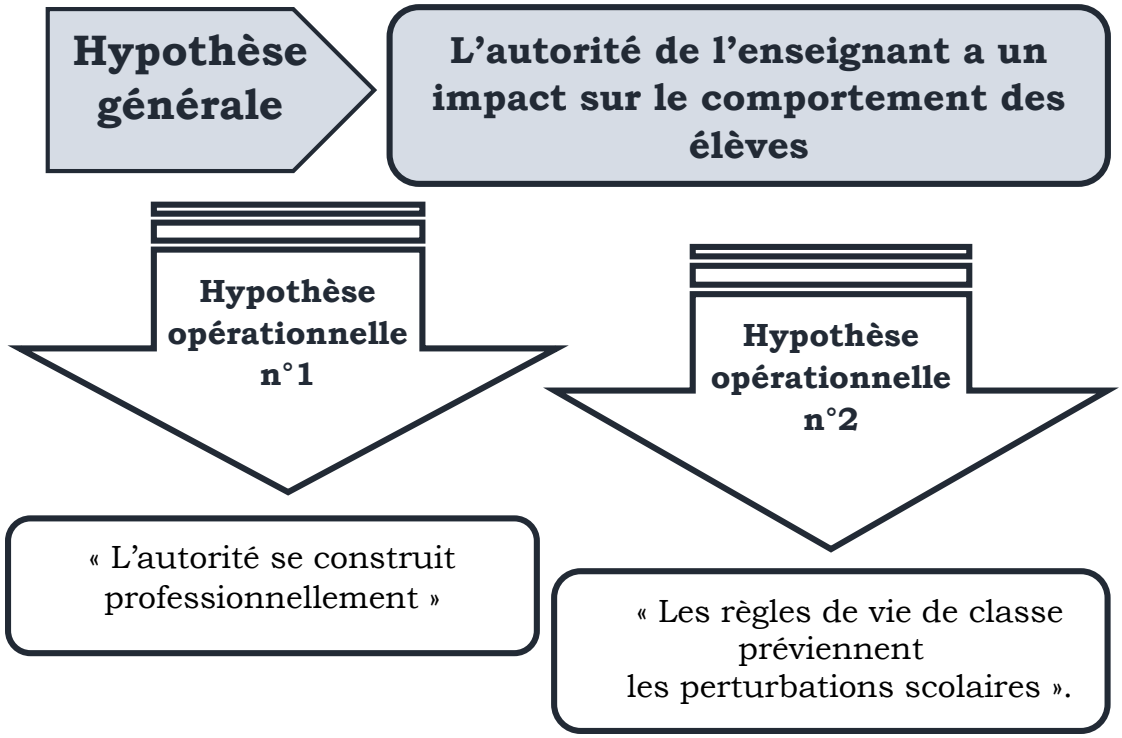

Après s'être penché sur le cadrage théorique de notre étude, nous allons maintenant dans la deuxième partie détailler le cadrage méthodologique employé au cours de la recherche.

5. Conclusion

Tout au long de cette revue de littérature, nous avons vu que tout enseignant, tout éducateur se doit d'exercer une autorité, qu'elle soit naturelle ou non.

Tous les écrits des auteurs, toutes les réponses que nous avons pu voir auparavant, nous pouvons observer qu'ils nous amènent leurs points de vue sur l'autorité, la manière dont les élèves et les enseignants la perçoivent.

Nous pouvons mettre ainsi mettre en avant le concept majoritairement ressorti c'est celui de l'autorité éducative. Elle souligne la nécessité de dépasser l'opposition entre contrainte et liberté afin de construire des situations où l'élève consent à s'impliquer dans ce qui lui est proposé pour accéder aux savoirs qui lui permettront de s'émanciper. Cette autorité éducative montre aussi qu'elle requiert une éthique professionnelle qui la rend, tout à la fois, légitime et praticable. Ce dernier point reprend tout à fait le référentiel des compétences des professeurs.

La construction de cette autorité n'est donc pas une science exacte mais elle s'acquiert au fur et à mesure et s'apprend tout au long d'une carrière qu'elle que soit la personnalité du professeur. L'influence de l'autorité sur les élèves est telle que le fait d'instaurer un cadre dès la rentrée, est obligatoire. Pour finir, nous pouvons dire que l'autorité est nécessaire à la formation des futurs professionnels de l'hôtellerie-restauration. Cette autorité rentre également aux exigences du métier qu'elle que soit les établissements auquel les apprenants sont employés.

DEUXIEME PARTIE :
ETUDE DE TERRAIN

Dans cette seconde partie de ce mémoire, l'objectif est de s'intéresser à la méthodologie de l'étude. C'est pour cela, que nous présenterons en première partie la méthode d'analyse utilisée, puis en seconde partie, nous verrons les résultats de cette études et les analyses qu'on peut en tirer. Puis en dernière partie, nous verrons les difficultés qu'on a pu rencontrer lors de cette étude.

1. Méthode d'analyse

1.1 SELECTION DE LA METHODE

Pour mon étude exploratoire, j'ai choisi de mettre en place un questionnaire à destination des professeurs. Le choix du questionnaire d'enquête en ligne pour la réalisation de l'étude me paraît pertinent. Nous avons donc procédé à une étude quantitative et qualitative du fait des questions ouvertes et fermées.

Ma problématique concernant l'autorité du professeur est une problématique assez complexe qui soulève beaucoup de questions. Ainsi avec ce questionnaire en ligne, cela me permettra d'obtenir des réponses concrètes et sincères. L'analyse des réponses obtenues permettra d'avoir une vision plus claire des questions que nous nous posons au quotidien et d'y remédier.

Ce questionnaire permettra de vérifier l'hypothèse générale et les hypothèses opérationnelles qui en découlent. Ces hypothèses ont été émises à la suite de la revue de littérature ci-dessus. Les auteurs ont exposé plusieurs théories sur l'autorité et avec ce questionnaire, celles-ci seront vérifiées ou au contraire remises en cause.

1.2 SELECTION DE L'ECHANTILLON D'ETUDE

Les professeurs sont les premières personnes concernées par l'autorité. C'est pourquoi cette étude sera entièrement consacrée à ces personnes et comment ils perçoivent l'autorité en classe. Ce

questionnaire va me permettre d'obtenir leurs opinions, leurs méthodes, leurs ressentis et leurs conseils.

Pour mener mon étude et répondre à ma problématique, j'ai sélectionné deux établissements scolaires situés à Mazamet et à Illkirch-Graffenstaden par souci de taille d'échantillon et de pertinence. Les personnes concernées par notre étude sont donc des professeurs, toutes disciplines confondues. Le lycée hôtelier de Mazamet est un lycée hôtelier professionnel où les formations représentées sont le Baccalauréat Professionnel, le CAP, et la mention « Organisateur de Réception ». Le deuxième établissement, celui d'Illkirch-Graffenstaden est un établissement offrant aux élèves des formations allant du CAP au BTS en passant par une multitude de mentions complémentaires. Je me suis donc portée sur ces deux établissements pour avoir un échantillon complet de personnes enseignants dans toutes les filières de l'hôtellerie-restauration.

1.3 BUTS DU QUESTIONNAIRE

Les buts de ce questionnaire en ligne est de :

- recueillir leurs témoignages quel que soit leurs expériences ;
- connaître leurs opinions sur l'autorité ;
- identifier leurs difficultés, leurs ressentis ;
- connaître les méthodes qu'ils appliquent ;
- connaître leurs conseils qu'ils peuvent soumettre aux jeunes enseignants.

1.4 CONSTRUCTION DU QUESTIONNAIRE

Le questionnaire a été réalisé en ligne dans un premier temps avec l'outil Google Drive (***annexe A***). Il a été créé début janvier. Nous avons laissé sa diffusion durant trois mois de cela. Vingt et une questions composent ce questionnaire. Plusieurs types de questions sont à noter :

- des questions généralistes telles que l'âge, l'expérience, la matière enseignée, les classes concernées. Ces questions vont me permettre de détailler l'échantillon sélectionnée ;
- des questions sur l'exercice de l'autorité en classe ;
- des questions sur les outils et les méthodes utilisés par les professeurs comme les règles de vie de classe par exemple;
- des questions sur les sanctions et les difficultés rencontrées ;
- une question sur la construction de l'autorité des professeurs ;
- des questions sur le manque d'autorité de certains professeurs et les conseils qu'ils peuvent donner.

2. Analyse des résultats

2.1 L'ECHANTILLON SELECTIONNE

Le questionnaire a été diffusé directement par l'ENT du lycée professionnel hôtelier de Mazamet. Pour les professeurs de Illkirch, le questionnaire a été d'abord envoyé par email à un professeur, qui ensuite ce dernier l'a diffusé le portefeuille d'adresses emails et sur l'ENT du lycée. Quarante-six réponses ont été récoltées en deux mois de diffusion.

FIGURE 1 : GRAPHIQUE - PARITE DES REPONSES ENTRE HOMMES ET FEMMES

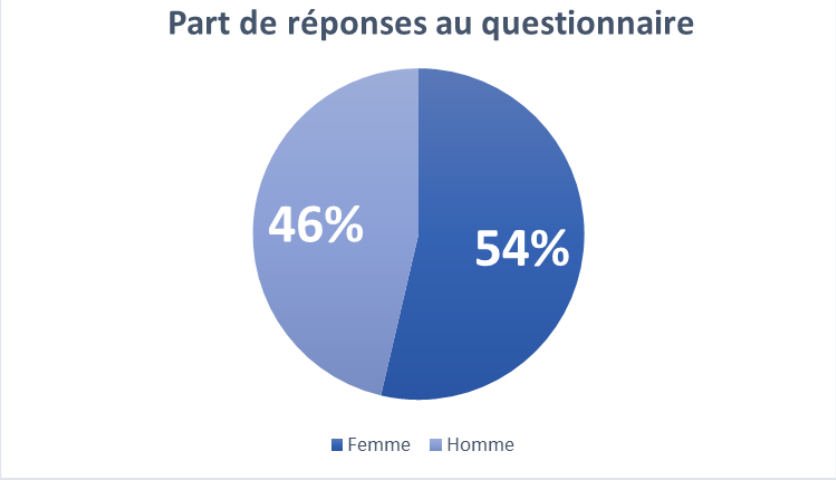

FIGURE 2 : GRAPHIQUE – TRANCHE D'AGE DES PROFESSEURS INTERROGES

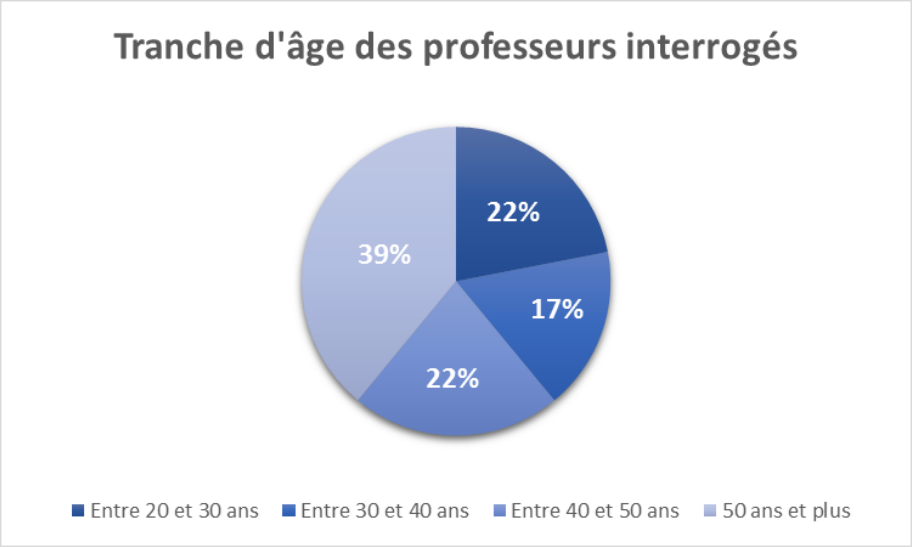

FIGURE 3 : GRAPHIQUE - MATIERES DISPENSEES PAR LES PROFESSEURS

Sur l'ensemble des réponses obtenues, on peut observer une certaine parité entre les réponses. La part de réponses des femmes et des hommes est presque égale.

Toutes les personnes ont des points de vue différents sur l'autorité. Notamment entre les femmes et les hommes, ce qu'on a pu déjà observer ci-dessus dans la revue de littérature. L'autorité est perçue différemment selon les sexes comme pour les femmes où l'autorité est plus ou moins maternelle, autoritaire. L'influence sur les réponses aux questions est presque nulle au vue de la parité presque égale.

Le graphique 2 montre les tranches d'âges représentés par les professeurs interrogés. 39% des professeurs sont des hommes et des femmes de plus de 50 ans. Ensuite 22% sont des personnes ayant entre 40 et 50 ans. Ces deux tranches d'âges sont majoritaires (61%) et explique le graphique 5 sur l'expérience professionnelle. Ces graphiques sont d'autant plus importants car on peut avancer l'idée que ces professeurs ont de l'expérience et donc un certain recul sur la question de l'autorité.

Une majorité des réponses (66%) à cette enquête enseigne une matière professionnelle (cuisine, restaurant ou hébergement). La part restante (34%) enseigne les matières générales.

Ce graphique ci-dessous montre que trois groupes d'enseignants se sont démarqués. D'une part, les professeurs enseignant uniquement en filière technologique et supérieur (49% des réponses), d'autre part, ceux enseignant uniquement en filière professionnel (41%) et pour finir ceux qui sont polyvalents (10%). Selon les classes enseignées, cela apportera de la richesse d'informations dans les réponses qui suivra pour avoir un point de vue général.

FIGURE 4 : GRAPHIQUE - TYPE DE CLASSES CONCERNEES

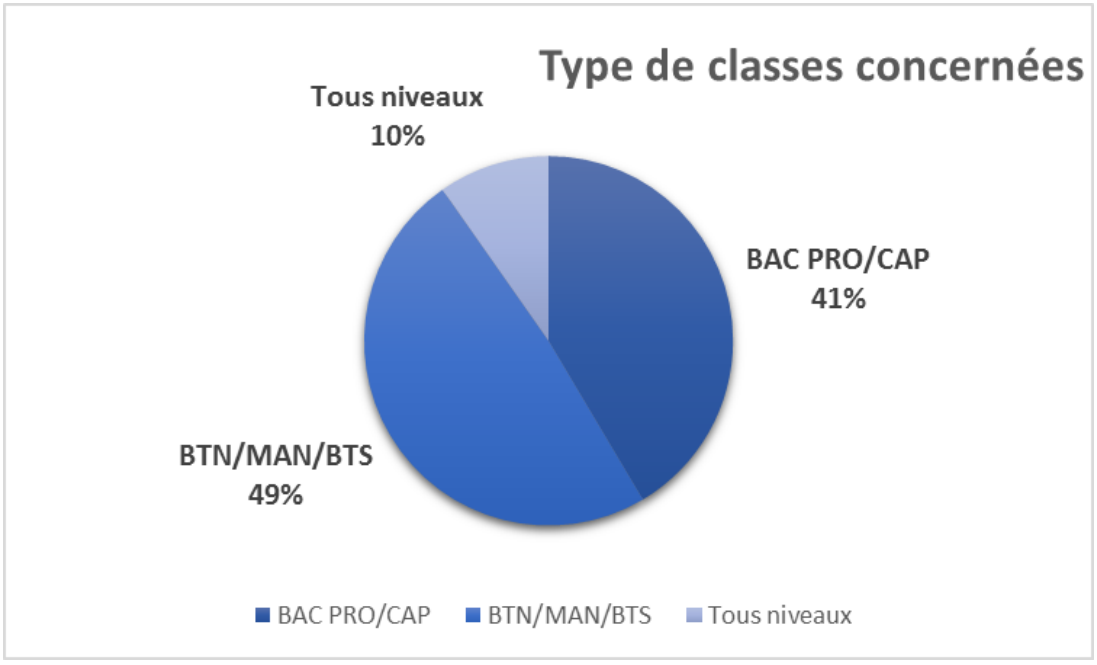

FIGURE 5 : GRAPHIQUE - EXPERIENCES DES PROFESSEURS INTERROGES

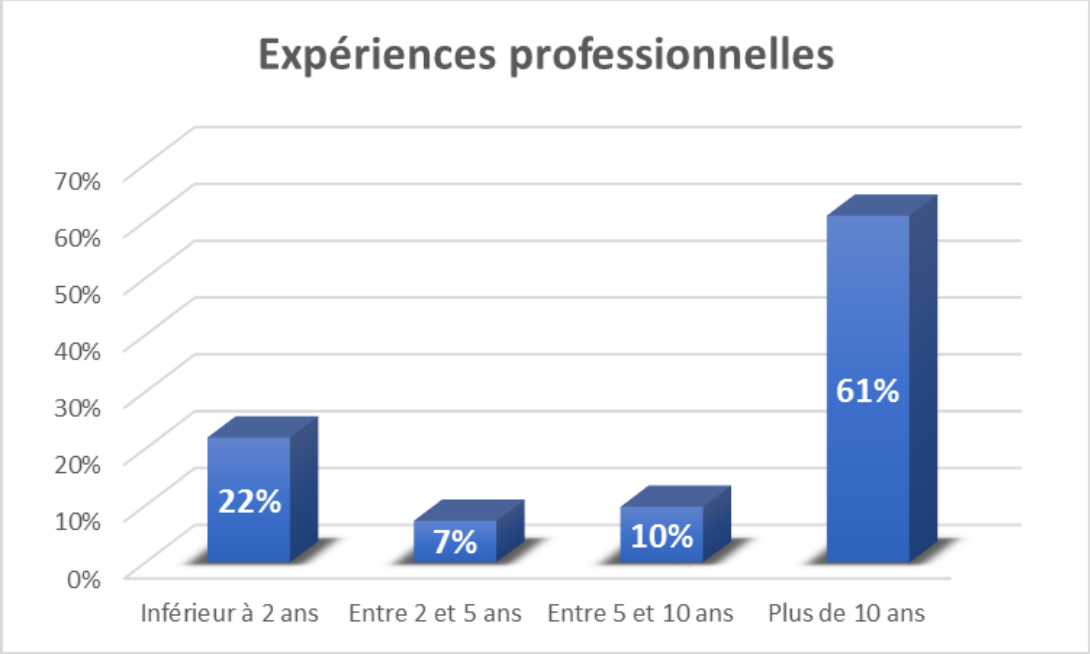

Par ailleurs, lors de l'analyse des réponses, j'ai pu noter que les professeurs ayant répondu à mon questionnaire en ligne sont à majorité (61%) des professeurs qui ont plus de dix ans d'expériences. Ce résultat rejoint le graphique 2 (tranche d'âge des professeurs), les professeurs ayant plus de 10 expériences sont les personnes ayant plus de 40 ans. Un résultat très intéressant puisque ce sont des personnes qui ont le plus de recul et d'expériences en termes d'autorité. Ce qui va dans le sens de ma problématique et des hypothèses.

Je peux aussi noter une certaine participation de jeunes professeurs (expériences inférieures à deux ans). Leurs réponses sont tout aussi intéressantes puisque ce sont leurs premiers ressentis et leurs premières analyses.

2.2 L'EXERCICE DE L'AUTORITE DES PROFESSEURS

Les professeurs ont été interrogés sur l'exercice de leurs autorités et les arguments qui jouent sur leurs autorités. Ces deux questions ont été posées dans le but d'en connaître un peu plus sur leurs autorités en général.

L'exercice de l'autorité des professeurs prend la forme de l'instauration de la discipline, c'est-à-dire d'un réglage des comportements rendant possibles l'enseignement et l'apprentissage. Il s'agit pour l'enseignant, surtout débutant, d'organiser et de maîtriser le groupe-classe, d'obtenir des élèves obéissance et respect, d'avoir de l'autorité et d'en faire preuve. La discipline étant définie dans la première partie. C'est pour cela, nous nous sommes interrogés sur ce réglage et voir comment les professeurs procèdent.

Question : L'exercice de votre autorité se fait selon-vous ?

FIGURE 6 : GRAPHIQUE – EXERCICE DE L'AUTORITE

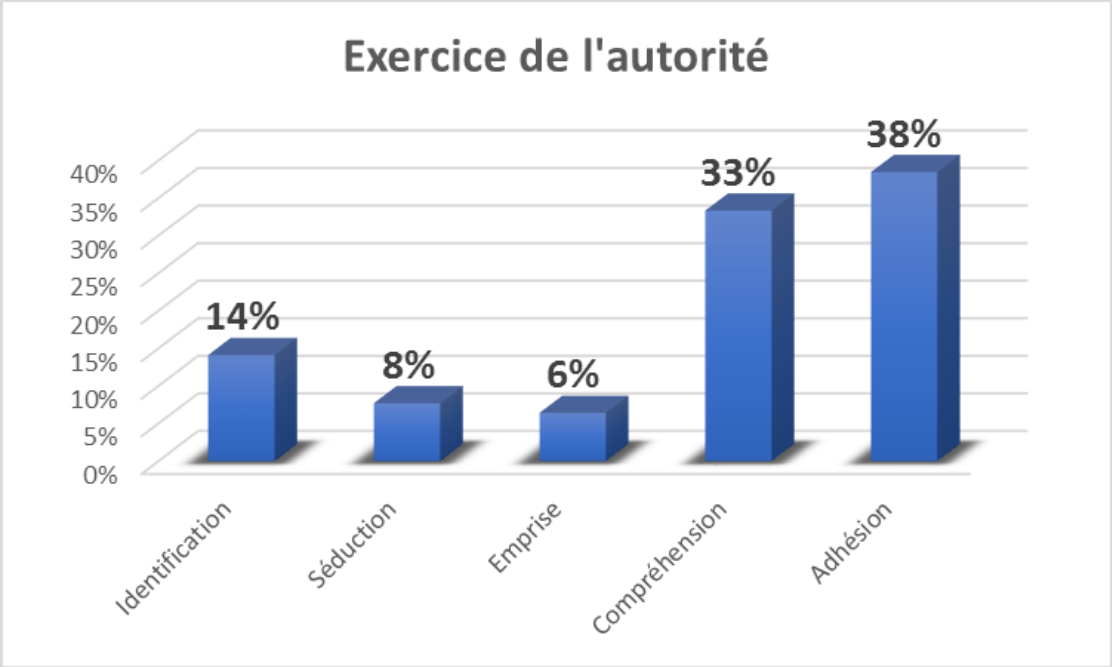

Par cette question, les professeurs ont pu cocher plusieurs réponses. Au vu de ce graphique, nous pouvons voir que deux méthodes ressortent tout particulièrement : l'adhésion et la compréhension (respectivement 38% et 33%). Nous pouvons en déduire que ce sont deux méthodes qui permettent d'engager les élèves dans les activités proposées, d'instaurer un certain ordre pour un cadre propice aux apprentissages et de donner un sens aux apprentissages scolaires.

Après l'exercice de l'autorité, nous avons souhaité voir les arguments qui jouent sur l'autorité des professeurs. Après l'exercice de l'autorité, on peut noter qu'il y a un certain nombre d'arguments qui jouent sur l'autorité des enseignants en général. On sait qu'une autorité n'est pas une ligne droite constante mais elle fluctue en fonction de plusieurs critères.

Question : Votre autorité jour sur :

FIGURE 7 : GRAPHIQUE – ARGUMENTS JOUANT SUR L'AUTORITE

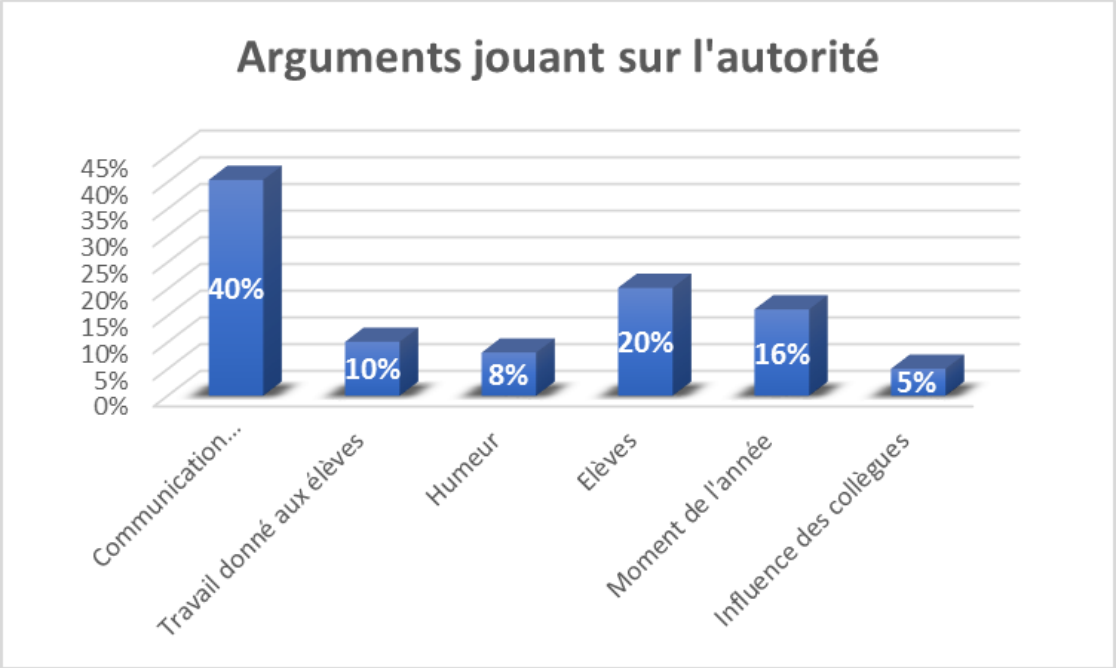

Avec cette question, les professeurs ont également pu cocher plusieurs réponses. On peut observer que la communication relationnelle (posture, voix et regard) est l'argument qui a été cité le plus (40%). Les autres étant cités à peu près de manière égale (environ 12%) comme le travail donné aux élèves, l'humeur du professeur, les élèves, le moment de l'année et les influences des collègues. La communication relationnelle est un élément clé de l'autorité comme nous l'avons vu dans la première partie. Chez certains, cette dynamique corporelle facilite la posture d'autorité mais attention à ne pas confondre avec l'autorité en elle-même.

L'autorité des professeurs repose sur la communication corporelle et cette dernière se travaille au fil du temps et de l'expérience.

Après avoir vu l'échantillon sélectionné et ses caractéristiques, nous allons analyser les résultats des questionnaires. Pour qu'ils soient le plus précis possible et le plus clair, nous allons l'établir au regard des hypothèses.

La présentation des résultats et l'analyse de ces derniers se fera en deux grandes parties définies par les hypothèses opérationnelles. Les hypothèses opérationnelles sont :

- hypothèse opérationnelle n°1 : L'autorité se construit professionnellement ;
- hypothèse opérationnelle n°2 : les règles de vie de classe préviennent les perturbations scolaires.

2.3 L'AUTORITE DES PROFESSEURS SE CONSTRUIT PROFESSIONNELLEMENT

Intéressons-nous maintenant à la construction de l'autorité des enseignants. En effet, nous voulons confirmer ou non l'hypothèse n°1. C'est pour cela, que nous avons pris les questions destinées à cette partie. Nous allons tout d'abord voir les résultats de ces questions et par la suite, nous analyserons ces derniers. L'hypothèse n°1 se confirmera ensuite ou non.

2.3.1 Résultats de recherche

Question : Comment qualifierez-vous votre autorité ?

FIGURE 8 : GRAPHIQUE - L'AUTORITE DES PROFESSEURS

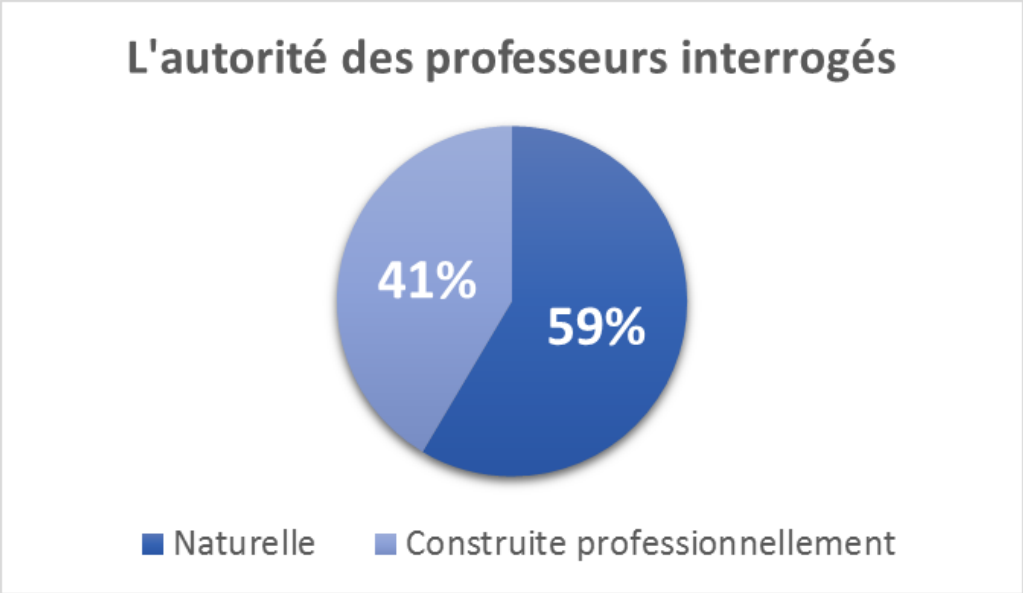

Cette question avait pour but de demander si leur autorité était plutôt naturelle ou si elle est construite naturellement. On peut observer que les résultats sont plutôt partagés. En effet, la majorité (59%) estime que leur autorité est naturelle. Ce qui laisse penser qu'ils avaient déjà une certaine autorité dès leur première année d'enseignement. Mais 41% d'entre eux soit 19 réponses, pensent que leur autorité s'est construite au fur et à mesure de leurs carrières. On peut prétendre à ce que ces personnes là ont débutés avec des difficultés et qu'ils se sont aguerris avec le temps.

Question : Combien estimez-vous votre autorité en classe ?

Dans le questionnaire mis en ligne, la question posée était la suivante : «*Combien estimez-vous votre autorité ?* ». Les professeurs devaient noter leur autorité sur une échelle de 1 à 5, 5 étant considéré comme une forte autorité. L'ensemble des professeurs ont des perceptions de leur autorité différente.

52% des professeurs interrogés donnent un 4/5 sur leurs autorités. Ils estiment donc avoir une autorité assez forte mais totale en classe. 27 % d'entre eux considèrent leur autorité comme moyenne. On peut relever également le fait que 2 professeurs, disciplines confondues, estiment leur autorité comme faible.

FIGURE 9 : GRAPHIQUE - ECHELLE DE NOTE SUR L'AUTORITE

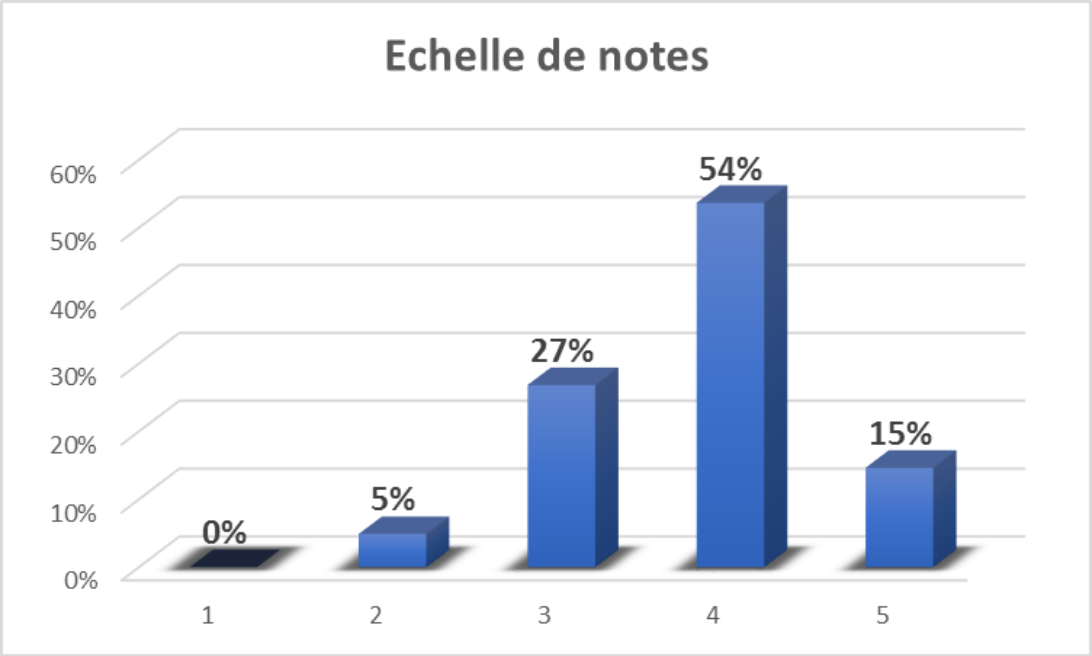

Question : Pourquoi l'autorité est-elle nécessaire au sein de la classe selon vous ?

Tableau 1 : L'autorité est nécessaire en classe

L'autorité est nécessaire en classe :	Part de réponses
Le **respect des valeurs**, le respect entre les personnes, la confiance, la reconnaissance, valeurs de civilité	27
Pour avoir un **climat propice de travail**, mener à bien le cours, dans une ambiance calme et sereine	14
Pour instaurer un **cadre propice à l'apprentissage,** avancer le groupe, transmettre, évolution de la classe	13

Pour permettre à l'enseignant de **s'imposer**, maître de la classe, référent	8
Pour éviter les comportements inadaptés, **perturbations**, situations à risque	7
Préparer les élèves pour le **monde professionnel**	4

FIGURE 10 : GRAPHIQUE – NECESSITE DE L'AUTORITE EN CLASSE

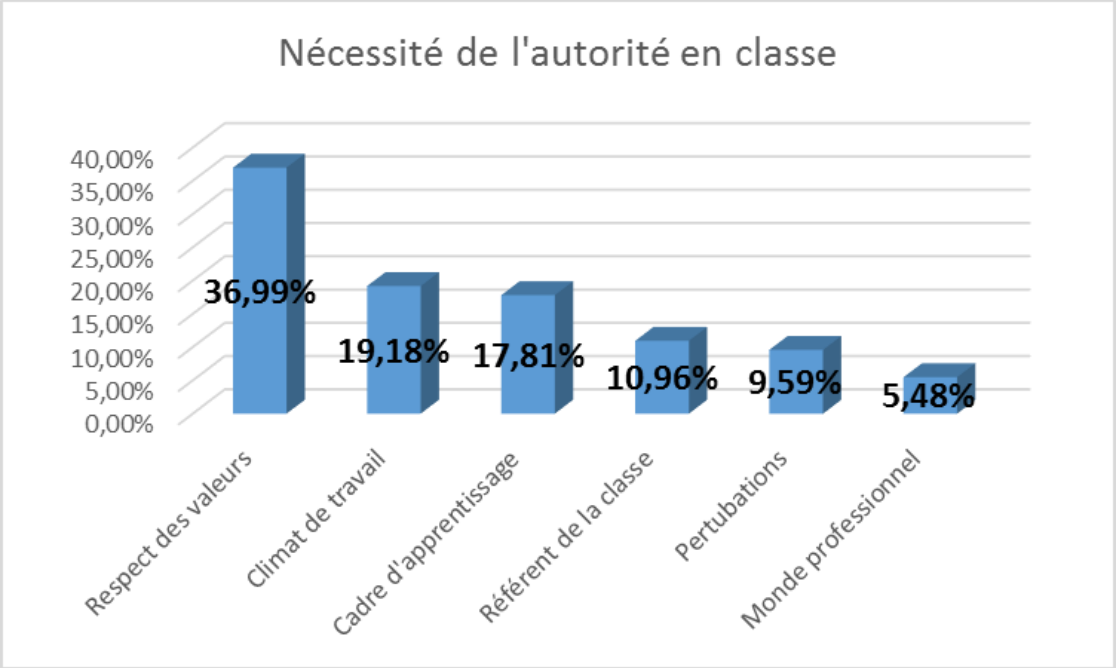

Avec cette question, nous avons voulu savoir l'importance de l'autorité en classe.

Les enseignants étaient libres de rédiger leurs propres réponses, leurs ressentis. Près de 37% d'entre-deux, estiment que l'autorité est nécessaire pour le respect de la personne, des valeurs.

Voici quelques témoignages :

« *Notion de respect, préparer les élèves à la hiérarchie dans le monde du travail, besoin pour une écoute, pas forcément omniprésente si la notion de respect et d'écoute est là mais s'impose s'il y a des failles. Rapport entre*

l'apprenant et l'enseignant » Une femme, 50 ans et plus, enseigne les matières professionnelles, plus de 10 ans d'expérience.

« *La qualité du temps d'apprentissage, la mise en place de l'attitude attendue en entreprise, la prise de conscience du respect des individus et de la hiérarchie....* ». Une femme, 30-40 ans, enseigne les matières professionnelles, plus de 5 ans d'expérience.

Le climat de travail (19%) et le cadre propice à l'apprentissage (17%) suivent en termes de nombre de réponses :

« *Afin de créer une ambiance propice au travail* ». Un homme de 30-40 ans, enseigne les matières professionnelles, plus de 10 ans d'expérience.

« *L'autorité est indispensable pour établir un cadre dans lequel il faut respecter des règles pour que l'apprentissage se déroule dans les meilleures conditions.* ». Une femme de 40-50 ans, enseigne les matières professionnelles, plus de 10 ans d'expérience.

Question : Comment s'est-elle construite ?

Tableau 2 : La construction de l'autorité chez les enseignants

La construction de l'autorité chez les enseignants :	Part de réponses
Acquisition de l'expérience au fil du temps	20
Mise en place de **règles et de rituels**	16
Par les **essais et les erreurs commises**, la remise en question	14
L'**expérience des collègues**, leurs conseils	10
La **pédagogie employée** : diversités des activités, diversités des cours, écoute des élèves	10
Changement du comportement : démarche, attitude, posture	9
Accepter le non savoir et le chercher, se former	6

Vécu de la scolarité antérieure et ses effets sur le long terme	4
Autorité familiale : devenir des parents, éducation parentale	2

FIGURE 11 : GRAPHIQUE - CONSTRUCTION DE L'AUTORITE

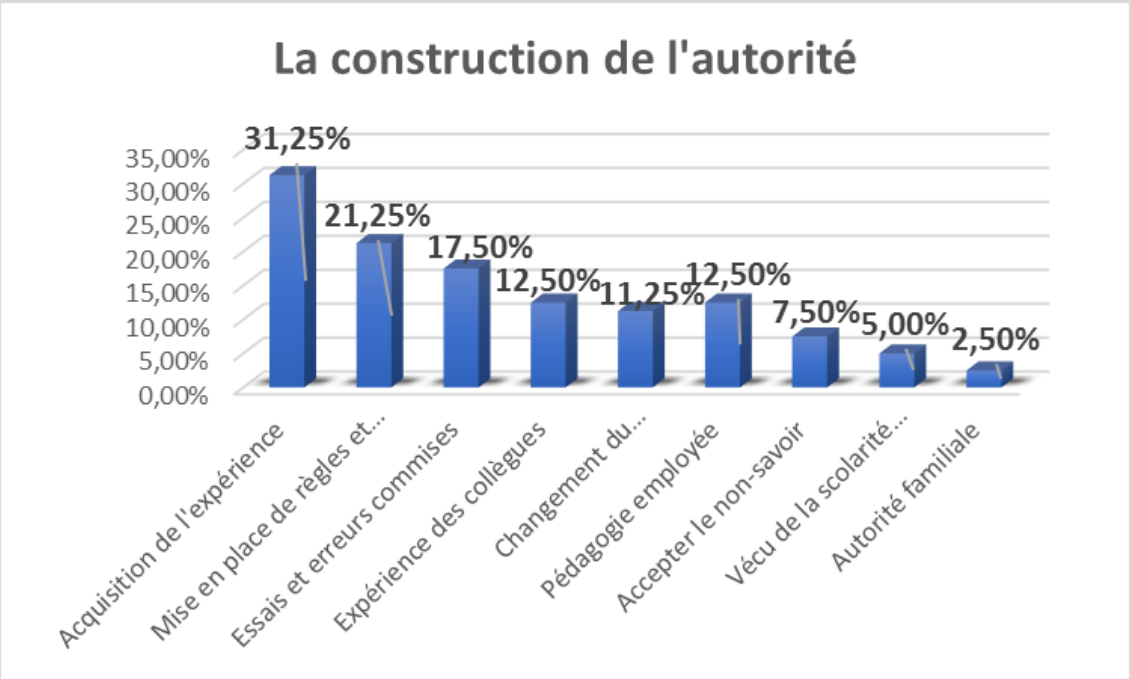

A travers cette question, nous avons voulu voir comment les enseignants avaient construit leurs autorités.

Nous pouvons observer que cette question a soulevé plusieurs points qui ont permis la construction de leur autorité. Trois thèmes sont majoritaires : l'acquisition de l'expérience au fil de leurs carrières (24%), les essais et les erreurs commises (21%) et l'expérience des collègues (24%). Tous ces points ressortis indiquent comment les enseignants se sont forgés en termes d'autorité.

Voici quelques témoignages :

« *Grâce à l'expérience acquise au fil du temps et des classes successives principalement et cela a certainement conditionné mon autorité*

de père (puisque je suis devenu papa sur le tard). Certainement aussi en relation avec mon vécu lorsque j'étais moi même élève en lycée hôtelier dans les années 70. Même si je me considérait comme bien élevé mon passage en école hôtelière, où les règles étaient autrement plus strictes qu'elles ne le sont aujourd'hui, m'a assurément forgé et conditionné indirectement pour la suite et pour ma vie de tous les jours. ». Un homme de 50 ans et plus, enseigne les matières générales, plus de 10 ans d'expériences.

« *- par essai et par erreur, suite à des conflits avec les élèves*
- en en parlant avec d'autres profs
- avec des stages de formation
- avec un stage de communication non violente
- en regardant comment d'autres profs fonctionnaient ». Un homme de 50 ans et plus, enseigne les matières générales, plus de 5 ans d'expériences.

« *Grace à une bonne prise en main de la classe dès cette première année. Grace aux conseils de tuteurs et collègues* ». Une femme entre 20 et 30 ans, plus de 5 ans d'expériences, enseignant les matières professionnelles.

2.3.2 Analyse des résultats

D'après les résultats obtenus ci-dessus, nous pouvons émettre des conclusions. D'après le premier graphique sur la perception de leurs autorités, on ne peut pas valider l'hypothèse opérationnelle dans un premier temps, car en effet, c'est l'autorité naturelle qui est majoritaire.

Cependant, si on analyse les réponses au questionnaire en profondeur, on peut observer que l'autorité naturelle a proprement dite est reliée plutôt à l'aspect de la personne (carrure, voix, posture), et donc à une petite partie de l'autorité de l'enseignant. Or nous savons que

l'autorité est un concept qui regroupe plusieurs grands points dont le professeur lui-même. Il y a aussi la gestion de classe qui rentre dans l'autorité entre autre. Nous avons vu dans la première partie de ce mémoire, la revue de littérature, comme quoi l'autorité est une compétence professionnelle et une qualité personnelle. Les auteurs cités ont rappelé que l'autorité se construit au fur et à mesure devant et être au devant des élèves tout en s'adaptant constamment. Les professeurs ayant répondus une autorité naturelle, ont pour la plus part répondu à la question sur la construction de l'autorité. La légitimité de ce premier graphique peut être remis en cause par le fait que la plupart des professeurs, quelque soit leurs réponses (naturelle ou construite professionnellement) ont admis que leurs autorités sont naturelles dans un premier temps (corps et voix) et qu'elles se sont construites au fur et à mesure de l'avancement de leur carrière et de l'année scolaire.

L'autorité ne prend forme qu'une fois que l'enseignant rentre dans sa classe et dans un établissement au contact de l'équipe pédagogique. Une autorité envers des élève se pratique et se teste pour trouver le bon ajustement selon les élèves, quel que soit le caractère et la posture de l'enseignant.

2.4 LES REGLES DE VIE DE CLASSE PREVIENNENT LES PERTURBATIONS SCOLAIRES

Nous allons maintenant voir si avec les résultats ci-dessous, on pourra répondre favorablement ou non à l'hypothèse opérationnelle n°2 : les règles de vie de classe préviennent les perturbations scolaires. Nous allons dans un premier temps voir les résultats des questions destinées à cette partie, ensuite nous analyserons ces résultats.

2.4.1 Résultats de recherche

Question : Pour vous, les règles de vie sont-elles importantes ?

FIGURE 12 : GRAPHIQUE - IMPORTANCE DES REGLES DE VIE DE CLASSE

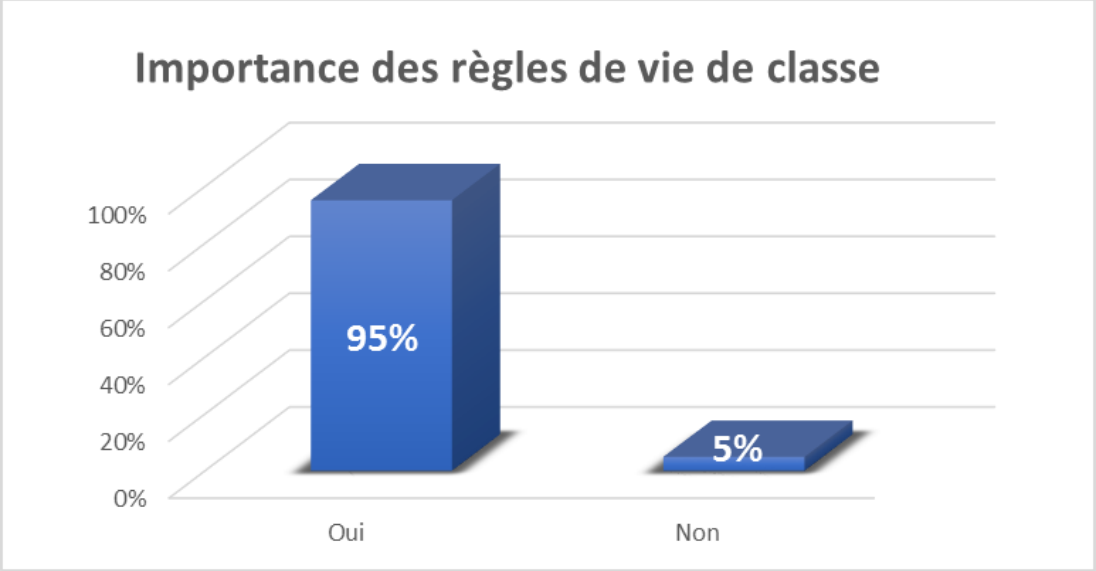

Par ce graphique, nous avons voulu vérifier auprès des professeurs interrogés si les règles de classe sont importantes à leurs yeux. Ce sont des réponses assez nettes par un oui à 95%. Presque tous les professeurs ont répondu positivement à l'importance des règles de vie de classe. On peut noter cependant qu'une poignée de professeurs pensent que les règles de classe ne sont pas si importantes.

Question : Si oui, sont-elles mises en place ?

FIGURE 13 : GRAPHIQUE – MISE EN PLACE DES REGLES DE VIE DE CLASSE

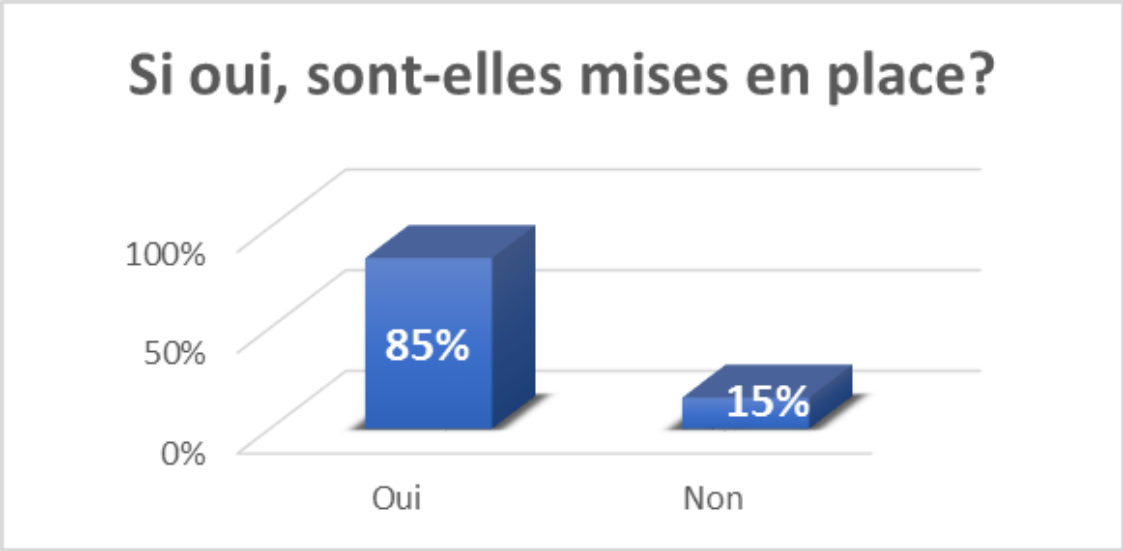

Après avoir répondu la question précédente, les professeurs ayant répondu favorablement ont été questionné à propos de la mise en place des règles de vie de classe. On peut remarquer que les professeurs estimant les règles de vie de classe importantes ont pour la plupart mis en place des règles de vie de classe (85%). Cependant, 15 % de ces professeurs n'ont pas mis en place ces règles. Ce qui peut supposer plusieurs interrogations. Comme par exemple : les professeurs qui n'ont pas mis en place ces règles, ont-ils des classes qui permettre de faire cela ? Les conditions de travail sont-elles optimales ? N'ont-ils jamais été confrontés à des perturbations scolaires ?

Question : Comment faites-vous preuve d'autorité dans vos classes ?

Tableau 3 : Méthodes

Méthodes	Part de réponses
Sanctionner en cas de comportements perturbateurs	18

Reprendre les élèves en cas de non respect des règles, faire des rappels	16
Mise en place de **règles**	14
Mise en place de **rituels**	14
Comprendre, écouter	12
Mettre en place des **objectifs**, rechercher la **motivation** régulièrement	10
Mise en place d'une **échelle de sanctions**	9

FIGURE 14 : GRAPHIQUE - METHODES DES ENSEIGNANTS

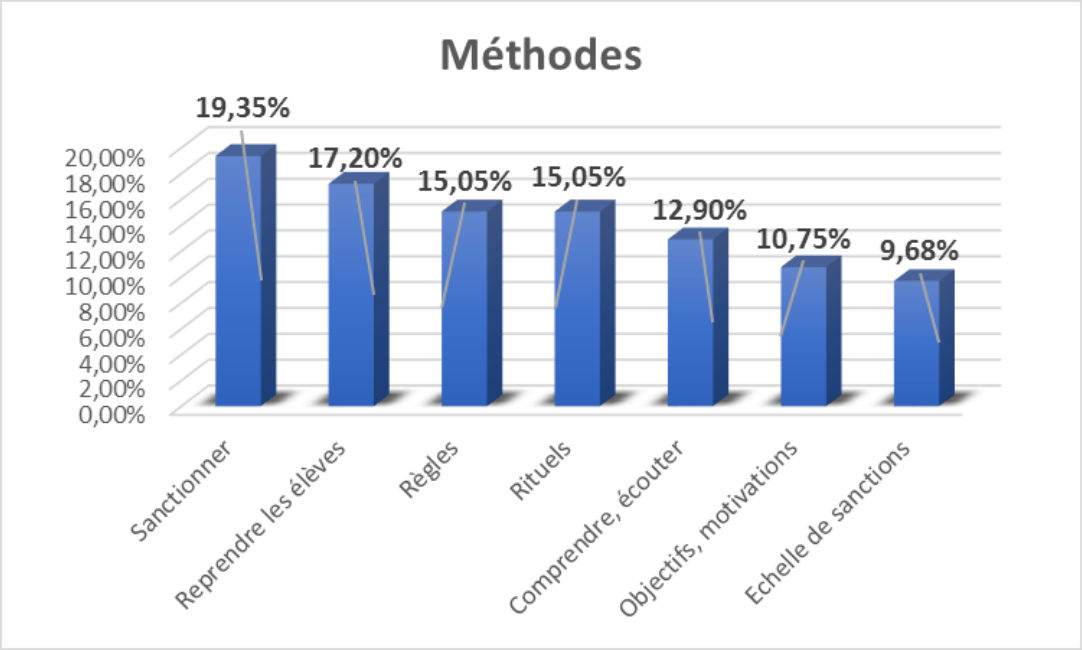

Le graphique ci-dessus indique les différentes méthodes utilisées en classe. Les méthodes qui ressortent majoritairement dans les réponses reçues sont : sanctionner (19%), reprendre les élèves en cas de besoin (17%), la mise en place de règles et de rituels (15% chacun), comprendre et écouter les élèves (13%), mettre en place des objectifs pour rechercher la motivation constante et mettre en place une échelle de sanctions. Ces méthodes sont nettement liées aux règles de vie de classe.

Voici quelques témoignages :

« *Rester ranger avant l'entrée en classe, s'asseoir lorsque l'enseignant les y invite, préciser d'emblée les valeurs attendues, créer avec les élèves une grille de sanctions interne au groupe pour les éventuels manquements, élever la voix si nécessaire, demander aux élèves de déposer leur portable sur le bureau en entrant dans la classe, écrire le mot silence assez gros et en gras pour que les élèves bavards comprennent que la limite est en passe d'être franchie, faire des rappels de morale par période souvent tous les 3 mois, exclure dans les cas extrêmes, faire copier un certain nombre de fois une donnée non apprise, inviter le perturbateur à prendre ma place au centre de la classe pendant que moi je prends la sienne* ». Un homme de 50 ans et plus, enseigne les matières générales, plus de 10 ans d'expériences.

« *En essayant de garder le calme en classe, en récompensant les élèves lorsqu'ils sont sages par des exercices plus ludiques, des vidéos et autres et en sanctionnant les comportements inappropriés par du travail supplémentaire noté par exemple*». Une femme entre 20 et 30 ans, enseigne les matières professionnelles, entre 5 et 10 ans d'expériences.

« *Les classes de première année nécessite plus d'attention et peut-être ""d'emprise"", afin d'asseoir sa position de professeur et donc d'autorité. Les directives sont simple , directs et sans variation durant l'année. Pour les classes terminales bac technologique, les bases étant là, il suffit parfois de repréciser les limites. Pour les classes de BTS la compréhension et l'adhésion des étudiants est primordiale, il faut essayer de les positionner dans notre situation et de les confronter au problème (de manière purement fictive, en parole)* ». Un homme entre 40 et 50 ans, enseigne les matières professionnelles, plus de 10 ans d'expériences.

Question : quelles sont ces règles ?

Tableau 4 : Règles mises en place

Règles mises en place	Part de réponses
Respect entre les personnes	20
Travail :matériels et travaux à faire	20
Demander la parole	19
Tenue professionnelle et hygiène	17
Politesse	15
Echelle de sanctions	15
Justifications des absences	14
Interdits : portable, bijoux, chewing-gum	13
Respect des locaux et matériels	7
Demander à s'assoir	5
Sur la vie en collectivité	4

FIGURE 15 : GRAPHIQUE - REGLES DE CLASSE MISE EN PLACE

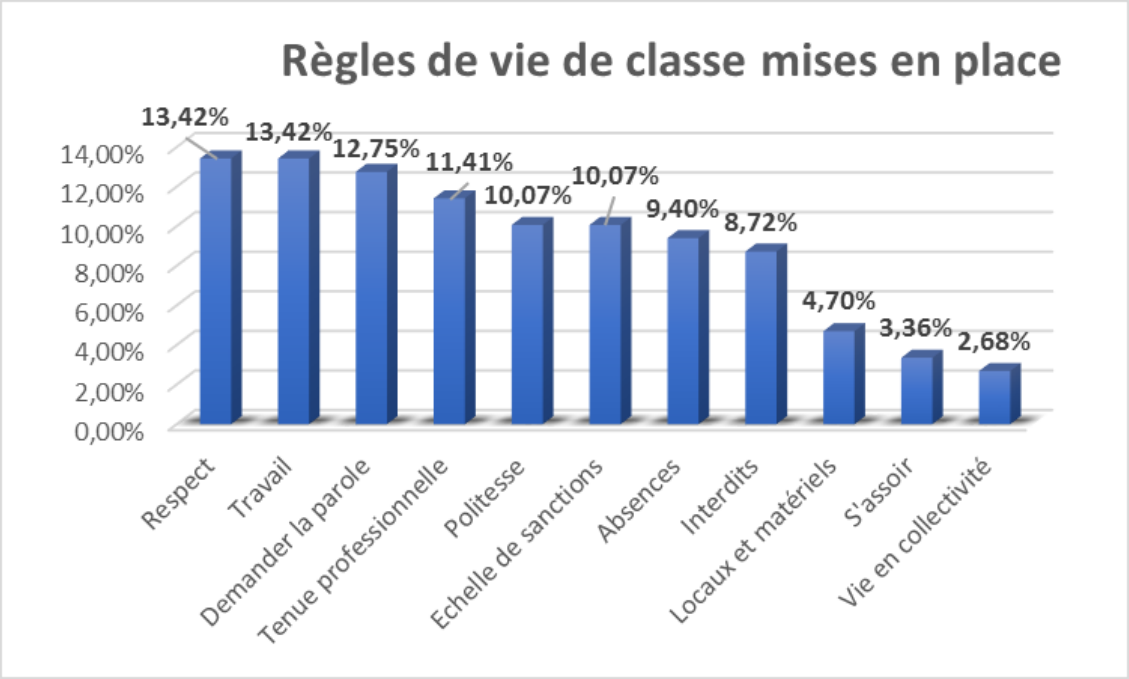

Après avoir répondu à ce questionnaire, nous pouvons observer que les professeurs ont parlé de plusieurs règles de vie de classe mises en place. Tout d'abord, les règles concernant le respect entre les personnes sont ressorties (entre élèves, entre professeur et élèves…etc.) avec 13% de taux de réponses. Ensuite pour le même nombre de réponses, il y a les règles concernant les matériels pour les cours à avoir et les travaux à faire. Par la suite, les autres principales règles mises en place sont : demander la parole (13%), les règles sur la tenue professionnelle (11%), les différents interdits, l'échelle de sanctions, les règles de politesse et bien d'autres. On peut supposer que ces règles permettent d'éviter un certain nombre de souci en classe.

Voici quelques témoignages :

« *Elles sont différentes en fonction des classes. J'essaie en début d'année de les monter avec eux. Elles concernent dans la majorité des cas : la tenue vestimentaire, l'hygiène, le matériel, les horaires, le comportement à avoir en cours, le respect...* ». Un homme entre 20 et 30 ans, enseigne les matières professionnelles, plus de 5 ans d'expériences.

« *- pas de portable*

- on se laisse parler

- aucun manque de respect n'est accepté (même entre élèves)

- oublis de cours => au bout de trois fois un zéro

- travail non fait => au bout de trois fois un zéro ». Une femme, plus de 40 ans, enseigne les matières professionnelles, plus de 10 ans d'expériences.

« *Le dialogue et l'acceptation de la place de l'enseignant, le respect des élèves entre eux, le respect des élèves envers le professeur et enfin respect du professeur envers ces élèves. Une règle importante par exemple: on se dit bonjour et au revoir individuellement à chaque cours, je me positionne à l'entrée de la classe pour cela. On s'écoute, je distribue la*

parole en demandant de lever la main en expliquant pourquoi j'ai cette exigence ». Un homme, plus de 50 ans, enseigne les matières générales, plus de 10 expériences.

Question : Avez-vous recours aux sanctions ?

FIGURE 16 : GRAPHIQUE – RECOURS AUX SANCTIONS

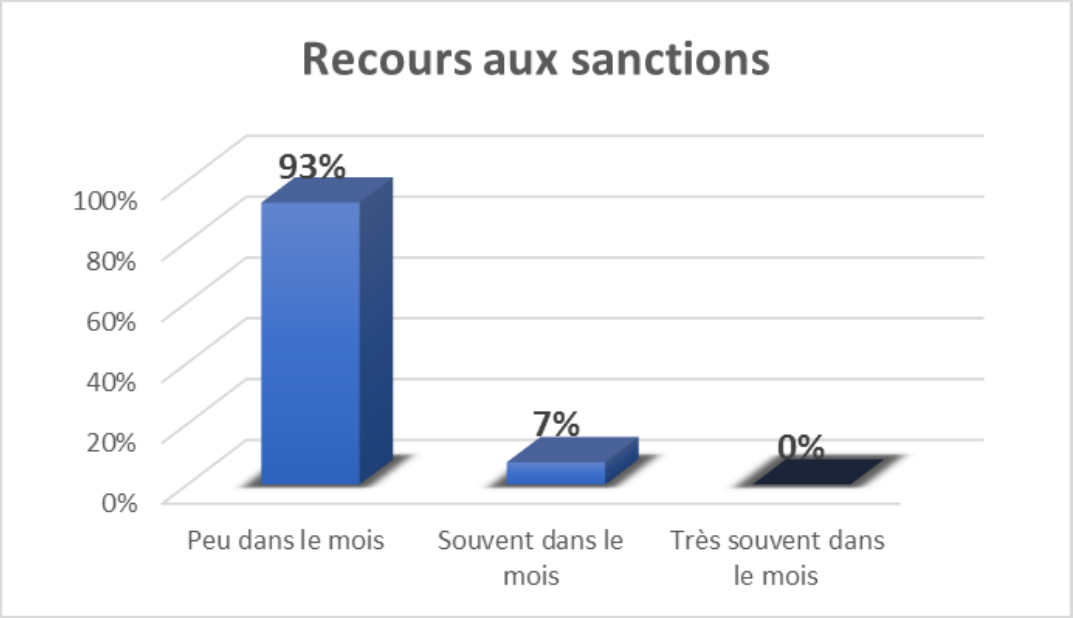

Avec ce graphique, nous pouvons observer que les professeurs interrogés ont peu de fois dans le mois recours aux sanctions (93%). On peut supposer plusieurs arguments :

- les règles de vie en classe fonctionnent et permettent d'éviter une majorité de perturbations ;
- les professeurs ont acquis une certaine autorité et un certain respect auprès des élèves ;
- les élèves sont de bons éléments.

Par cette dernière question, nous voulons voir comment les professeurs expliquent le manque d'autorité chez certains professeurs. Ainsi, avec l'analyse de ces réponses, nous allons mettre en lumière ces difficultés.

Question : Selon-vous, qu'est-ce qui explique le manque d'autorité de certains professeurs ?

Tableau 5 : Manque d'autorité chez certains professeurs

Manque d'autorité chez certains professeurs	Part de réponses
Pas de limites de posées, pas de règles fermes	26
Ne pas s'affirmer, ne pas s'imposer	24
Volonté de séduire	20
Contenus de **cours non pertinents**, non maîtrisé	16
Manque d'expériences	14
Eviter les conflits	13
Echelle de sanctions non existante	9
Difficultés de communication	6
Manque d'écoute	5

FIGURE 17 : GRAPHIQUE – MANQUE D'AUTORITE

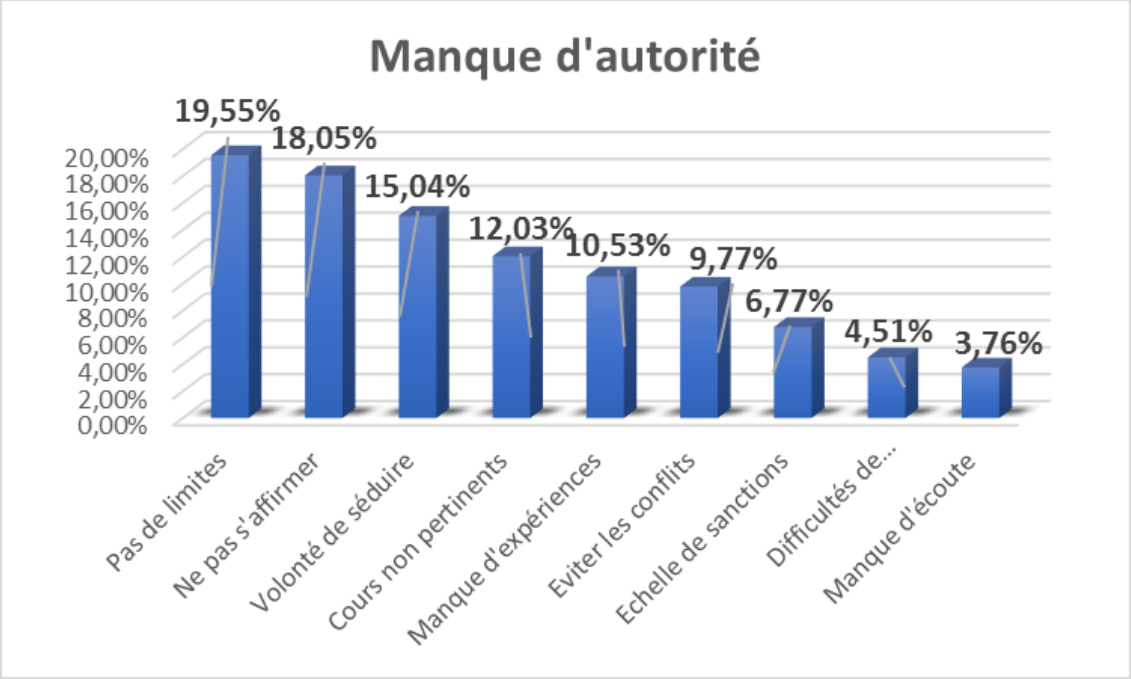

Toutes ces réponses relevées sont les résultats du manque d'autorité. En effet, les règles de vie de classe et de conduite renvoient à la discipline. Mais par souci de séduire, de manque de prise en main dès le début, le manque d'expérience et donc le fait que le professeur ne s'impose pas et ne s'affirme pas résulte le fait que les règles de vie de classe n'existent pas ou n'ont pas fait effet. On observe d'après ce graphique, que les professeurs ont relevé le manque de limites posées à la classe, la non affirmation face à la classe, la volonté de séduite (53%). Toutes ces réponses relèvent le manque de la mise en place de règles de vie. La discipline est mal maitrisée. Ainsi, les conséquences directes sont : les débordements en plein cours, les perturbations à court et à moyen terme, une mauvaise image auprès des collègues et des élèves, un apprentissage en demi-teinte.

Voici quelques témoignages :

« *Un manque de structure dans les cours, de rituels et d'automatismes peut entrainer des débordements et donc une situation entrainant un manque d'autorité.* » Une femme entre 30 et 40 ans, enseigne les matières professionnelles, plus de 10 ans d'expériences.

« *- des difficultés dans la communication non verbale : voix, posture, yeux, débit*

- des contenus non adaptés, ennuyeux, trop durs ou faciles…

- de la rigidité dans la relation avec les élèves : peu de discussions, peu d'être dépassé si on écoute ou cède à des propositions d'élèves

- difficultés dans l'organisation même d'une classe

- laisser passer dès le premier jour des faits, remarques inacceptable, inappropriées (cris d'animaux)

- en cas de difficultés, sortir de suite l'artillerie lourde, ne pas doser la sanction ou la remarque

- être injuste dans les décisions

- *être sale sur soi, sentir mauvais* ». Un homme, plus de 50 ans, enseigne les matières générales, plus de 10 ans d'expériences.

« *La voix est importante - La posture*
La structure des cours
Les limites posées
Il faut faire ce que l'on dit
Ne rien lâcher … » Une femme entre 40 et 50 ans, enseigne les matières professionnelles, plus de 10 ans d'expériences.

2.4.2 Analyse des résultats

D'après les résultats obtenus ci-dessus, nous pouvons émettre des conclusions. Dans un premier temps, nous pouvons voir que quasiment l'ensemble des professeurs estiment que les règles de vie de classe sont importantes.

Cependant, on peut noter que certains professeurs interrogés n'ont pas tous mis en place ces règles. C'est pour cela, que dans un deuxième temps, nous nous sommes demandés comment ils font preuve d'autorité dans leurs classes. Avec ces réponses, on peut constater qu'ils utilisent des règles de vie de classe et de conduite. On peut dire qu'ils font preuve de discipline et donc essayent de contenir les futures perturbations. Avec ces premiers résultats, on peut les rapprocher avec la revue de littérature en première partie. Les résultats obtenus confirment le bienfait des règles de vie de classe et de conduite en classe pour la gestion de classe, pour instaurer un cadre propice aux apprentissages.

Dans un second temps, les professeurs interrogés disent qu'ils ont peu recours aux sanctions dans le mois. Cela signifie que les règles de classe fonctionnent, préviennent les perturbations scolaires. Ce résultat confirme les autres analyses.

Pour finir, on peut observer que la non instauration de ces règles entraîne un manque d'autorité chez certains enseignants et donc des perturbations. La discipline est mal maitrisée. Ces résultats confirment bien l'hypothèse opérationnelle émise en fin de première partie.

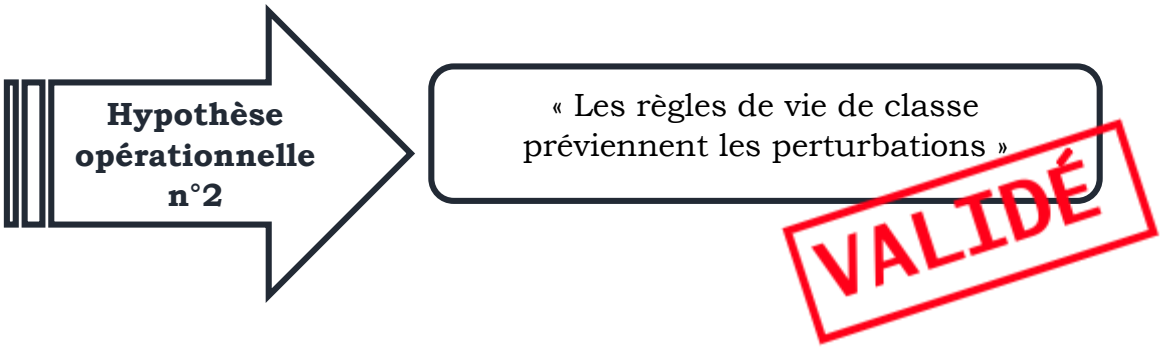

3. Les limités et difficultés de l'étude menée

Lors de cette étude, nous avons rencontré des difficultés et rencontré nos limites. Tout d'abord au niveau méthodologique, le lancement de l'étude a été tardif. S'y prendre un peu plus tôt aurait permis à l'étude d'être mieux approfondie au niveau qualitatif et au niveau quantitatif.

Ainsi, pour le questionnaire destiné aux professeurs, les questions auraient mérité d'être plus précises en fonction des hypothèses et des objectifs. L'autorité des enseignants est un thème général mais qui mériterait d'être plus précis dans l'enseignement des matières professionnelles en termes de questionnement.

Ce qui nous envoie sur l'envoi des questionnaires. En effet, nous avons voulu cibler les enseignants en général pour avoir une vision globale de l'autorité. Les questionnaires ont été envoyés à une cible précise. Par manque de temps, ils ont été envoyé à deux lycées. Plus de réponses auraient permis une étude plus précise.

Par ailleurs, je n'ai pu interroger que les professeurs. On sait que l'autorité, ce sont les professeurs les premiers touchés. Mais il y les élèves qui sont également impliqués. Il aurait été intéressant de s'y pencher et d'analyser les résultats. « L'autre côté » de l'autorité, ce que les élèves vivent, ressentent aurait été un excellent domaine d'étude pour nous permettre d'avoir une analyse complète.

TROISIEME PARTIE :
PRECONISATIONS PEDAGOGIQUES

L'objectif de cette partie est de proposer des outils pour aider les collègues dans leurs pratiques au quotidien. Nous avons vu ci-dessus que les professeurs construisent au fur et à mesure leur autorité. Une autorité nécessaire pour une gestion de classe optimale, un apprentissage propice pour les élèves. Mais aussi que les règles de vie de classe préviennent les perturbations scolaires. Il nous paraît donc nécessaire de mettre en place des outils.

Dans un premier temps, nous verrons les conseils des auteurs. Par la suite, nous rebondirons sur les pistes de travail envisagées. Et enfin, dans un dernier temps, nous allons voir les outils proposés pour renforcer l'autorité.

1. Conseils d'auteurs

Ainsi, il est important que le professeur travaille son autorité au regard des points relevés dans la revue de littérature. En reprenant le schéma de Jean-François Blin dans la première partie, trois pôles en sont ressortis et que nous avons démontré tout au long : l'autorité pour, l'autorité elle-même et l'autorité qui repose sur la personne. Sans en faire une description détaillée de chaque pôle, on peut néanmoins prendre en compte les points importants.

- **L'autorité pour**

- l'institution : se renseigner sur les textes de lois relatifs à l'autorité déléguée par la société et par l'État ;
- l'établissement : se référer aux pratiques usuelles de l'équipe pédagogique et appliquer les mêmes règles et mêmes sanctions afin de faire transparaître une cohérence éducative indispensable aux yeux de l'élève.

- **L'autorité en la matière**

- didactique : faciliter la compréhension et l'acquisition des savoirs par l'élève ;

- pédagogie : varier les méthodes, les supports et les démarches pédagogiques pour éviter la lassitude ;
- conduite de classe : s'adapter aux élèves, aux situations, au temps et à l'espace ;
- règles et sanctions : mettre en place des règles et des sanctions cohérentes, justifiées et acceptées par tous.

- **Avoir de l'autorité**

- autorité personnelle : avoir une bonne estime de soi, et pour cela travailler la confiance en soi, l'amour de soi et l'estime de soi, et une bonne affirmation de soi ;
- dynamique corporelle : adopter des tenues et postures visibles reposant sur la dynamique corporelle.

Travailler sur ces points peut nous permettre d'appuyer une autorité enseignante. Cependant, il m'est apparu important de voir comment on pourrait la renforcer.

2. Pistes de travail

2.1 LES OBJECTIFS DE CES DOCUMENTS

Mettre en place un certain nombre d'outils pour les professeurs nous parait fondamental aujourd'hui. Nous avons vu dans les deux premières parties que l'autorité est un élément fondamental dans la construction personnelle et professionnelle des élèves. Il paraît donc important que le professeur travaille son autorité. Pour cela, il est nécessaire que des outils soient mis en place pour lui permettre d'asseoir sa posture d'autorité auprès des élèves.

Deux cadres sont proposés pour la mise en place d'outils :

- dans le cadre d'une démarche participative dans la mise en place d'une autorité ;

- dans le cadre de la classe en mettant en place une autorité partagée.

Avant de présenter les documents, nous ferons un court rappel sur la démarche participative ainsi que l'autorité partagée.

2.2 LA CREATION DE CES DOCUMENTS

Lors de la création de ces documents, deux phases de créations peuvent être relevé. Tout d'abord, les outils destinés à la démarche participative et ensuite ceux consacrés à la classe même en séance.

Les outils destinés à la démarche participative seront crées à destination des professeurs. Quant aux outils qui rentrent dans le cadre de la classe, ils seront destinés aux élèves.

Les outils destinés aux professeurs seront construits sous forme de fiches. Ces fiches seront accessibles et compréhensibles pour l'ensemble des professeurs et CPE. Ces fiches seront à adapter selon les établissements et les projets d'établissements si existant. En revanche, l'échelle des sanctions est transversale sur les deux cadres cités précédemment.

Les outils destinés aux élèves seront construits sous forme de fiches également mais présentées de façons différentes. Le public visé n'est pas le même.

2.3 L'UTILISATION DE CES OUTILS

Nous avons souhaité mettre en place ces outils qui accompagnent le règlement intérieur de chaque établissement. Nous avons démontré auparavant que l'autorité est à mettre en place au début de l'année, au plus tôt pour permettre d'instaurer un certain équilibre tout au long de l'année. C'est pourquoi, ces outils seront proposés dès le début de l'année, lors de réunions de pré-rentrée. Ils peuvent être notamment

proposés aux jeunes professeurs qui débutent leurs carrières avec peu de bagages et de recul.

Mais aussi, cela permet d'anticiper d'une certaine manière, la mobilité des enseignants. Et donc de mettre un place un principe de prévention.

3. Outils proposés

3.1 DANS LE CADRE D'UNE DEMARCHE PARTICIPATIVE

La démarche est une manière d'aller vers un objectif de transformation sociale. C'est un ensemble de pratiques et de modèles théorisées cohérents, permettant de se positionner et d'agir. Une démarche rend compte d'un processus. Toute démarche s'appuie sur des valeurs. Sa mise en œuvre fait appel à des méthodes.

Une démarche est participative, si elle permet aux acteurs concernés de l'influer. De ce fait, une démarche participative accompagne un processus, associant l'ensemble des acteurs concernés.

Ainsi les acteurs concernés sont l'ensemble des personnes constituant la communauté éducative.

On veut ainsi, en employant ce type de démarche, la réussite de tous les élèves. Les personnes concernées par cette démarche sont : les élèves, les enseignants, l'encadrement de la vie scolaire ainsi que les familles de élèves. Chacun est amené à coopérer. Les professeurs au sein de leurs cours, l'encadrement de la vie scolaire qui remédie aux différents problèmes et prend le relais de certaines situations. Ce dernier organise la communication de suivi entre tous les membres de la communauté. Enfin la famille prendra le relais au retour du lycée.

Ce fonctionnement émet tout de même quelques réserves. Pour être efficace, la coordination des rôles de chacun doit être revue régulièrement et remis en cause.

En conclusion de ce paragraphe, nous mettons en avant le fait que les outils proposés ci-dessous seront utilisés par un certain nombre de personnes et pas seulement les professeurs.

3.1.1 Autorité : Pas à pas vers l'autorité

La fiche « Pas à pas vers l'autorité » est destinée donc aux jeunes professeurs débutants. Cette fiche retrace les fondamentaux en terme d'autorité, les conseils en sorte. De nombreux professeurs notent le fait qu'ils ne sont pas forcément bien formé à ce sujet (que ce soit à l'école ou en formation continue). On remarquera aussi que l'autorité n'est pas acquis dès le début que qu'elle se travaille continuellement. C'est pourquoi, cette fiche peut être une aide à ces personnes et notamment aux jeunes personnes débutant leurs carrières. L'autorité n'est une science exacte avec des méthodes et outils bien connus mais des « conseils » pour apprendre à gérer sa classe peuvent être utiles dans les premiers temps.

Cette fiche (recto/verso) est à distribuer en début d'année scolaire afin que les enseignants en besoin puissent en prendre connaissance et à appliquer en cas de besoins. Nous avons choisi de ne pas créer un livret, car le jeune enseignant reçoit déjà en début d'année un certain nombre de documents. C'est pourquoi cette fiche sera concise.

Voilà un exemple de fiche destiné aux professeurs et à adapter selon l'établissement :

(Logo du lycée) Année scolaire XXXX/XXXX

(Nom du lycée, adresse)

Pas à pas vers l'autorité en classe

10 POINTS POUR VOUS AIDER, VOUS GUIDER DANS VOS PREMIERS PAS D'ENSEIGNANT

PAS A PAS VERS L'AUTORITE EN 10 POINTS

1. Aimer son métier !
2. Etre soi-même, respecter ses valeurs et les transmettre
3. Ecouter les élèves, imposer le respect
4. Annoncer et poser les règles, l'échelle de sanctions et les consignes et s'y tenir tout au long de l'année
5. Etre intransigeant, ne rien laisser passer
6. Bien préparer sa salle de classe, vérifier le matériel pour ne pas pris(e) au dépourvu.
7. Bien préparer ses séances, diversifier les outils et méthodes, donner du rythme pour intéresser les élèves.
8. Ne pas rester dans son coin, on travaille en équipe. Les collègues sont présents pour vous aider et répondre à vos questions.
9. Etre transparent(e), admettre qu'on ne sait pas une réponse et la rechercher.
10. Se remettre en question. Ne pas hésiter à changer de méthode.

3.1.2 Echelle de sanctions dans l'établissement

Nous avons vu précédemment que la sanction est bien différente de la punition. Petit rappel : les punitions scolaires sont les manquements mineurs aux obligations des élèves. Les sanctions sont les manquements graves ou répétés aux obligations des élèves et notamment les atteintes aux personnes et aux biens. Ainsi les punitions peuvent être prononcées par l'ensemble de la communauté éducation alors que la sanction est quant à elle prononcée par le chef d'établissement et/ou le conseil de discipline.

Les échelles de punitions et de sanctions se placeront dans le règlement intérieur. Elles seront au préalable votées par le conseil d'administration de l'établissement. Ces échelles seront applicables pour tous. Elles ont un cadre disciplinaire.

Ces échelles ont plusieurs objectifs :

- les sanctions et punitions sont ajustées en fonction des faits ;
- d'être transparente auprès de la communauté éducative ;
- d'instaurer un cadre précis ;
- d'éviter des sanctions et punitions injustifiées.

Voici un exemple d'échelles de punitions et de sanctions pouvant être mis en place dans un établissement scolaire.

ECHELLE DE PUNITIONS

Toute punition peut se voir assortie d'une mesure de sursis partiel ou total avec un accompagnement possible.

Quoi ?	Qui ?	Comment ?
Retard simple : **Plus de 5 retards :**	– Si l'élève est trop en retard, il reste à la vie scolaire en attendant l'heure suivante – La vie scolaire pour tous retards – Le professeur donne la punition	Un avis sur les retards est notifié à la famille. Des heures de retenues seront fixées par le CPE. Les retards seront notifiés dans les bilans de l'élève.
Absence de matériel	– Le professeur	– Selon l'échelle de sanctions propres au professeur Avertissement, puis punition individuelle.
Tenue professionnelle non conforme	– Le professeur	– Selon l'échelle de sanctions propres au professeur Tenue de remplacement voir blouse. Travail supplémentaire voir retenue.
Tenue vestimentaire non conforme	– Toutes personnes	– Renvoyer l'élève pour qu'il se mette en conformité – Sanction prise par la vie scolaire : avertissement voir plus
Refus de travail	– Le professeur	Selon l'échelle de sanctions propres au professeur
Comportement	– Le professeur – La vie scolaire	– Selon l'échelle de sanctions propres au professeur – Punition individuelle par la vie scolaire
Incivilités simples	– Le professeur – Le chef d'établissement	Selon l'échelle de sanctions propres au professeur

ECHELLE DE SANCTIONS

Toute sanction prise sera notifié dans le dossier scolaire de l'élève. Toute sanction peut se voir assortie d'une mesure de sursis partiel ou total avec un accompagnement possible.

Quoi ?	Qui ?	Comment ?
Provocations /Insultes/ Vols	Le professeur	Déplacer l'élève en cours, le réprimander. Gestion individuelle pour la sanction.
Menaces	– Rapport d'incident remis au chef d'établissement, CPE, Professeur Principale et si nécessaire à la famille ; – Sanction prononcée par le chef d'établissement, elle sera transmise à la famille, au CPE, au Professeur Principal.	Gestion en classe, rapport d'incident à remettre à l'administration. Emettre une sanction. Copie du rapport dans le dossier de l'élève, envoi à la famille.
Bagarres		Gestion immédiate : séparation des personnes. Rapport d'incident de l'adulte témoin des faits au chef d'établissement. Sanction : journée d'exclusion interne ou externe suivant la décision. Copie dans le dossier de l'élève et envoi à la famille.
Contestation de la sanction ou non application	– Le professeur puis – Le chef d'établissement	– Nouvelle sanction émise – Avertissement et convocation de la famille – Voir exclusion
Absences répétées	– Le chef d'établissement	– Convocation de la famille – Si récidive : avertir à l'Inspecteur
Dégradation du matériel	– Le professeur – La vie scolaire – La gestionnaire	Remboursement par la famille selon la valeur de remplacement.
Détention, utilisation d'objets prohibés	– Le professeur – La vie scolaire – Le chef d'établissement	– Rapport dans le dossier de l'élève – Signalement judiciaire, convocation de la famille – Conseil de discipline
Incivilités (récidive)	– La personne concernée – Le chef d'établissement	– Rapport d'incident au chef d'établissement – Avertissement
Insultes	– Le témoin – Le chef d'établissement – La victime	– Rapport d'incident au chef d'établissement – Signalement à la famille

	– Le chef d'établissement	– Plainte peut être déposé par la victime et/ou le chef d'établissement au nom du lycée – Conseil de discipline – Exclusion
Harcèlement moral ou physique	– Le témoin – Le chef d'établissement – La victime – Le chef d'établissement	– Rapport d'incident au chef d'établissement – Signalement à la famille – Plainte possible par la victime et/ou le chef d'établissement au nom du lycée – Conseil de discipline – Exclusion
Racket Coups et blessures	– Le témoin – Le chef d'établissement – La victime – Le chef d'établissement	– Rapport d'incident au chef d'établissement – Signalement à la famille – Plainte possible par la victime et/ou le chef d'établissement au nom du lycée – Conseil de discipline – Exclusion

3.2 DANS LA CLASSE : UNE AUTORITE PARTAGEE

L'autorité partagée c'est :

- **une autorité avec les élèves**

L'autorité imposée et donc une autorité autoritariste n'est uniquement répressive. Il est impératif que le professeur explique et fait comprendre la nécessité de l'autorité à ses élèves. L'autorité participe également à la communication entre les intervenants et facilite l'apprentissage de chacun. Les élèves doivent en comprendre le sens et s'inscrire dans un projet commun en confiance. Les élèves participent activement et entièrement à son application ;

- **une autorité pour les élèves**

L'enseignant choisit de déléguer des tâches dans la conception didactique des cycles. Elles réclament des contenus d'apprentissage et d'évaluation que les élèves doivent s'approprier pour investir les rôles en toute connaissance et efficacité. L'autorité, comprise dans ce sens, est donc bien perçue comme un moyen d'apprentissage commun à partager, utile aux élèves avant tout, mais aussi au professeur qui apprend en situation par la confrontation de ses attentes à celles des élèves. Il reste cependant à s'interroger sur la gestion de cette négociation durant le cours.

L'autorité partagée est donc un équilibre à rechercher et à adapter entre le non négociable et le négociable (ce que le professeur peut envisager de réviser en réponse aux attentes des élèves). On peut également parler de balance.

Le climat de travail est indispensable. Le professeur doit être intransigeant sur les conditions de sécurité et de d'apprentissage. Cette partie est non négociable et constitue un équilibre de base à partager entre le professeur et les élèves. Ce qui fait également partie du non négociable, c'est les devoirs donnés et les sanctions ainsi que le règlement intérieur. Les autres règles rentrant dans les conditions de sécurité et

d'apprentissage mais spécifique aux matières professionnelles sont à la charge du professeur. Ces règles font parties du non négociable. Nous les verrons par après. Cet ensemble de règles constitue le point d'encrage pour toutes les personnes d'un cours (élèves, classe, professeur) et est le port d'attache en cas de dérèglement. Il constitue également le centre d'équilibre à partir duquel la négociation peut se construire.

Quant à la négociation, elle peut être préparé à l'avance, être anticiper. Cette négociation passe par les connaissances et compétences que les élèves doivent s'approprier et auxquels ils seront évalués mais aussi la gestion de l'espace. L'enseignant donnera une partie ou totalement son pouvoir aux élèves. L'autorité est sous la responsabilité du professeur selon les statuts. Mais s'il délègue ses pouvoirs, il intègre des savoirs d'autonomie. Dans cet esprit-là, il décide de responsabiliser les élèves en donnant les consignes, les outils nécessaire et donne des rôles précis. Les élèves apprennent en tenant des rôles. Un élève peut par exemple évaluer sur des critères précis ses camarades en s'appuyant sur ses observations qu'il estime juste. Par cette méthode, on peut voir que les élèves plus ils sont autonomes, plus le professeur augmentera les contenus.

3.2.1 Règles de vie et de conduite

Nous avons vu auparavant que les règles de vie de classe préviennent les perturbations scolaires. Il nous paraît donc important de mettre en place ces règles en séance en début d'année scolaire avec chaque classe en charge. Ces règles présentées sous forme de fiche seront approuvé par les élèves. Ils auront connaissance de ces règles, en toute transparence. Ainsi, ils seront sanctionnés en cas de non-respect de ces règles.

Cette fiche de règle de classe est construite et à adapter selon le professeur. Ainsi dès le premier cours, le professeur entre en contact avec les élèves. Afin de mettre en place cette autorité partagée, les règles seront construites ensemble en cours. Le professeur doit poser un cadre entre les droits et les obligations en énonçant la consigne clairement. Un moment de réflexion pour la construction de la fiche en groupe ou individuellement. Ce moment de réflexion sera tout d'abord individuel puis en groupe. Ainsi, avec les idées et le contrôle du professeur, les règles seront mises en place. Elles seront posées par écrit et acceptées par les élèves.

Voici un exemple pouvant être mis en place en classe et à adapter selon le professeur :

(Classe) - (Nom du professeur) (Logo du lycée)

Les règles de vie en cours de Services et Commercialisation

Mes obligations : Je suis ici pour...

- → Participer en classe
- → Progresser, Ecouter et Travailler pour atteindre les objectifs
- → Apprendre et Comprendre
- → Réussir mon année scolaire et mes stages en entreprises

Je peux :

- → Être respecté
- → Poser des questions en demander l'autorisation
- → Apprendre et travailler dans le calme
- → Demander si je n'ai pas compris

Je dois :

- → Être assidu, ponctuel et poli
- → Avoir mon matériel complet
- → Eteindre mon portable
- → Faire le travail demandé
- → Apprendre ce qui est demandé
- → Aider les autres
- → Respecter mon professeur et mes camarades
- → Avoir un bon comportement
- → Rattraper le travail si je suis absent
- → Respecter les locaux et matériels

Je ne dois pas :

- → Manger et mâcher du chewing-gum en cours
- → Quitter les locaux sans autorisation
- → Être en retard, arriver en cours sans autorisation
- → Être malpoli et grossier et violent
- → Dégrader les locaux et les matériels
- → Avoir une tenue professionnelle incomplète
- → Me moquer des autres

Nom, Prénom : Signature et date :

3.2.2 L'échelle de sanctions en séance

Le règlement intérieur dont les échelles de sanctions et punitions sont inclues encadre tout le système de l'école. De manière plus précise, le professeur doit accompagner la fiche de règles de vie de classe avec une échelle de sanctions sous forme de fiche mais adapté à une séance.

En cas de non-respect des règles misent en place en classe même, les élèves seront sanctionnés. Les élèves ayant acceptés le « contrat » passé, doivent respecter ces règles normalement. Cependant, pour que le professeur continue d'asseoir sa posture d'autorité, il doit faire respecter la discipline mis en place par ces règles.

C'est pourquoi, une échelle de sanctions doit être mise en place au sein de la séance. On parlera ici de sanctions et non de punition car les conséquences seront beaucoup plus directes. En effet, quand un élève ne respecte l'une des règles, cela influe directement la gestion de classe, l'atmosphère et la relation entre personnes.

Un non-respect se doit d'être résolu dans les plus brefs délais. L'élève doit prendre conscience de ses erreurs et les réparer en cas où.

Cette échelle de sanction sera à adapter selon le type de séance et le professeur. Ainsi, comme pour la fiche concernant les règles de vie, elle sera donnée en début d'année pour installer une certaine discipline. Elle sera signée et acceptée par les élèves.

Voici un exemple pouvant être mis en place en classe et à adapter selon le professeur :

(Classe) – (Nom du professeur) (Logo du lycée)

Echelle de sanction en cas de non-respect des règles en cours de Services et Commercialisation

En cas de non-respect des règles mis en place, une sanction sera prise par le professeur. Elle sera à la mesure de ton acte qui a été commit. Une sanction n'est jamais prise pour te punir mais pour te faire comprendre pourquoi ce n'est pas bien ce que tu as fait. Et comprendre que les règles sont là pour t'aider à te construire professionnellement et personnellement.

LES FAITS	QU'EST-CE QUE JE FAIS - LES CONSEQUENCES
J'arrive en retard	– J'ai un mot d'excuse de la part de la vie scolaire ; – Je présente des excuses au professeur ; – Je fais de mon mieux pour que ça ne se reproduise plus. Les retards seront notifiés dans le bulletin.
Je suis absent et je ne rattrape pas le cours ni fait mon travail	– Je rattrape le cours et le travail pour la séance prochaine, je le montre au professeur ; – Je rattrape le devoir (technologie) ; – Je rédige un travail supplémentaire sur l'impact d'un travail non fait en entreprise qui sera noté.
Je suis grossier et malpoli	– Je présente les excuses ; – Ma note sera impactée : – Je reformule ma phrase correctement.
Je n'ai pas ma tenue professionnelle complète	– Je présente des excuses ; – Ma note sera impactée ; – Je rédige un travail supplémentaire sur l'importance de la tenue en entreprise qui sera noté. En cas de récidive, le professeur jugera de ta présence en séance et prendra la sanction nécessaire.

Je ne demande pas l'autorisation quand je prends la parole	– Je présente des excuses ; – Je me rassois ; – J'attends qu'on me donne la parole. Le professeur jugera, en cas de récidive, la sanction appropriée (travail supplémentaire).
Je quitte les locaux sans autorisation	– Je présente des excuses ; – J'explique au professeur pourquoi j'ai quitté les locaux ; – Je rédige un travail supplémentaire sur la sécurité au travail qui sera noté.
Je ne respecte pas les locaux et les matériels	– Je présente des excuses ; – Je suis responsable de mes actes, je et/ou ma famille doivent réparer mes dégâts ; – Je rédige un travail sur les responsabilités civiles et pénales encourues dans le monde du travail qui sera noté ; – J'aurai des heures de retenues en fonction des dégâts.
Je refuse la coopération avec les autres et de travailler	– Je recueille d'un 0/20 sur la séance ; – J'explique mes raisons au professeur ; – Je rédige un travail sur le travail en équipe en entreprise qui sera noté.
Je manque de respect avec l'un de mes camarades	– Je présente des excuses ; – Je sors de la classe avec le délégué pour me calmer ; – Je vais à la vie scolaire en attendant la fin du cours. Le professeur remplit le rapport d'incident et communiquera la sanction (heures de retenues) à la vie scolaire et informera ta/ton professeur principal.
Je manque de respect avec mon professeur	– Je présente des excuses ; – Je sors de la classe avec le délégué pour me calmer ; – Je vais à la vie scolaire en attendant la fin du cours.

	Le professeur remplit le rapport d'incident et communiquera la sanction (heures de retenues) à la vie scolaire et informera ta/ton professeur principal.

J'ai pris connaissance de l'échelle des sanctions, j'ai compris ce que je pouvais et devais faire en classe. Je suis informé que mes parents ou responsables légaux seront aussi avertis à chaque sanction reçue si l'enseignant le juge nécessaire. J'intègre le fait que tout le règlement intérieur s'applique aussi en classe et en cours de restaurant.

Nom, Prénom : Signature et date:

3.2.3 Consignes en séance

Pour compléter les règles de vie de classe et l'échelle de sanctions en séance, une fiche récapitulant les consignes pour le déroulement des séances nous paraît indispensable en séance. L'élève recevra donc en début d'année la fiche des consignes, les règles de vie de classe ainsi que l'échelle de sanctions en plus du livret d'évaluation.

Cette fiche de consignes aura pour objectifs d'établir les consignes à respecter durant la séance. Plus précisément en séance de pratiques professionnelles. Notamment en séance professionnelle avec les consignes sur la tenue et le matériel à avoir.

Ainsi, cette fiche sera construite selon les consignes du professeur. Les élèves auront connaissance de ces consignes, en toute transparence. Ainsi, ils seront sanctionnés en cas de non-respect de ces règles. Elle sera signée et acceptée par les élèves.

Voici un exemple pouvant être mis en place en classe et à adapter selon le professeur :

C O N S I G N E S P O U R L E D E R O U L E M E N T D E S S E A N C E S P R O F E S S I O N N E L L E S D E R E S T A U R A N T

CLASSE DE – (Horaire)

ABREVIATION ET ACTIVITES :

- **TP = Travaux pratiques :** Exercices d'application des techniques réalisée en P.P.A.E.
- **APS = Activité professionnelle de synthèse :** Réalisation des techniques dans le cadre d'un service comprenant les travaux d'entretien et de mise en place, le service, l'entretien et le rangement des ateliers.

TENUE DE MISE EN PLACE DE L'ELEVE :

- Fille : jupe, robe ou pantalon, cravate, chemisier blanc, blouse blanche, collants couleur chair, chaussures classiques, torchons essuie-verres. Cheveux attachés (barrettes si nécessaire), maquillage léger (pas de vernis à ongles).
- Garçon : pantalon de ville, chemise blanche, cravate, chaussures classiques, blouse blanche, torchons essuie-verres.

Coiffure, hygiène et propreté irréprochables, vêtements repassés, piercing apparent rigoureusement interdit pour les filles et les garçons.

MATERIEL MISE EN PLACE DE L'ELEVE :

- Porte-vues avec les documents, complet
- Bloc-notes avec stylo à bille rétractable.
- Rondelles de bouchon coupées en biseau.

TENUE DE SERVICE DE L'ELEVE :

- Fille : tenue de service homologuée par le Lycée : jupe, robe ou pantalon noir, chemisier blanc, cravate, veste noire ou tablier brasserie gris selon consigne prof, collants couleur chair, chaussures noires de service (approuvées par le professeur), cheveux attachés (barrettes si nécessaire), maquillage léger (pas de vernis à ongles), liteau.
- Garçon : tenue de service homologuée par le Lycée : pantalon noir, chemise blanche, veste noire ou tablier brasserie gris selon consigne professeur, cravate, chaussettes noires, chaussures noires de service, liteau.

Coiffure, hygiène et propreté irréprochable, vêtements repassés, piercing apparent rigoureusement interdit pour les filles et les garçons.

MATERIEL DE SERVICE DE L'ELEVE :

- Porte-vues, avec fiches des recherches à jour (menu de la séance) organisé selon les directives du professeur. Ce porte-vues sera vérifié en cours d'année et noté !
- Coutellerie selon les préparations spécifiques des menus. (Précision donnée au fur et à mesure). Les mallettes seront contrôlées en cours d'année pour leur propreté et s'ils sont complets.
- Porte-bons
- Stylo bille bleu ou noir (une seule couleur), rétractable
- Petite boîte ou pochette d'allumettes.
- Sommelier (selon les recommandations du professeur.)
- Ramasse-miettes.

Très important ! Dans toutes les matières, une hygiène vestimentaire et corporelle irréprochable sera exigée. Aucune excuse ne sera acceptée et entraînera une sanction. Le professeur se réserve le droit d'exclure de son cours tout élève ne répondant pas au règlement intérieur de l'Etablissement.	Je suis d'accord avec la totalité de ce document. Nom et prénom : Date : Signature :

3.2.4 La note de comportement

Pour compléter les outils, il paraît judicieux de mettre en place une note de comportement pour les premières années des élèves. Avant d'aller former des élèves à devenir des vrais professionnels, l'éducation à la citoyenneté doit être priorisée. Il est vrai, que l'élève doit apprendre les règles prioritaires de vie en communauté. C'est pourquoi la note de comportement prend tout son sens.

Cette note de comportement pourrait prendre la forme d'une note sur vingt points et rentrerait dans la moyenne. La note de comportement sera une note trimestrielle. A chaque fin de trimestre, le professeur effectuera le bilan de chaque élève au niveau de son comportement mais aussi au niveau de ses résultats (bulletin). Ce procédé sera clairement expliqué et détaillé à la rentrée pour que tous les élèves soient au courant.

La note de comportement pourrait être présentée sous forme de tableau général dans un premier temps pour l'ensemble de la classe en reprenant toutes les infractions aux règles de vie des élèves. Dans un deuxième temps, elle pourrait se présenter de manière individuelle, afin que le professeur remette la fiche à chaque élève.

Voici un exemple pouvant être mis en place en classe et à adapter selon le professeur :

NOTE DE COMPORTEMENT – CLASSE XXXX – 1ER TRIMESTRE

	Ponctualité			Politesse			Matériel			Tenue			Travail fait			Travail d'équipe			Participation			Respect de la personne			Respect des locaux et matériels		
	☹	😐	☺	☹	😐	☺	☹	😐	☺	☹	😐	☺	☹	😐	☺	☹	😐	☺	☹	😐	☺	☹	😐	☺	☹	😐	☺
Elève 1																											
Elève 2																											
Elève 3																											
Elève 4																											
Elève 5																											
Elève 5																											
Elève 6																											

(Nom du professeur)

NOTE DE COMPORTEMENT – CLASSE XXXX

1ER TRIMESTRE – ANNEE XXXX

Nom, prénom de l'élève :

	0	1.5	3	Remarques
Ponctualité				
Politesse				
Matériel				
Tenue				
Travail fait				
Travail d'équipe				
Participation				
Respect de la personne				
Respect des locaux et matériels				
NOTE	/27 **/20**			

CONCLUSION GENERALE

Ce mémoire m'a fait comprendre que le concept de l'autorité est un terme aux multiples facettes et qu'il n'est pas simple de travailler dessus. De plus, cela m'a permis de prendre un autre regard sur l'autorité par rapport à ce que je pensais auparavant de par mes expériences d'élèves.

Ce regard nouveau a débuté lors du commencement de la revue de littérature. Une multitude d'auteurs se sont penchés sur ce concept. Une riche lecture donc, qui m'a permis de m'enrichir personnellement et professionnellement. Cette étude des textes m'a permis de démontrer dans un premier temps la nécessité de l'autorité en classe. Avant même de le démontrer dans l'étude de terrain.

En résumé, des textes que j'ai pu lire, étudier, en ressort une multitude d'outils, de méthodes, de conseils. Qui pourrait être utile à n'importe quel enseignant.

J'ai pu également voir, que l'autorité est affiliée à l'institution. En effet, l'autorité rentre dans les obligations de l'enseignant. Tout au long de cette revue de littérature, je me suis rendue compte que l'autorité n'était pas quelque chose d'inné mais que c'est un travail continu. Mais aussi, qu'elle est nécessaire aux apprentissages des élèves. J'ai énormément appris au travers de ces lectures.

Un travail qui m'a été positif puisqu'il m'a aidé et m'aidera dans mon travail d'enseignante. De part ces lectures, j'ai pu également constater que les points relevés par les auteurs sont facilement transférables dans la vie quotidienne des enseignants et notamment des jeunes enseignants débutant leurs carrières professionnelles. Un transfert facile à adapter pour tous les types de cours y compris dans les enseignements professionnels en lycées hôteliers et professionnels.

J'ai également pu relever le fait que l'autorité était non pas un travail individuel mais bien un travail d'équipe. Un travail d'équipe qui commence bien avant de prendre en charge les élèves. On l'a bien confirmé dans la deuxième partie. J'ai pu également constater que les premières heures sont primordiales et qu'il est nécessaire de mettre en place une vraie posture d'autorité au sein de la classe.

Les élèves, quel que soit leurs âges, sentent au premier regard, à la première prise de parole, la solvabilité de l'enseignant et notamment lors des séances de pratique professionnelle. Tous les outils, méthodes et conseils que les auteurs mettent en avant sont bien les prédispositions pour bien asseoir l'autorité en classe. Les élèves prennent déjà conscience du rythme donné par l'enseignant et de la volonté d'instaurer une discipline.

A la suite de la revue de littérature, j'ai mené mon étude de terrain pour confirmer ou non les hypothèses émises. Avec cette étude, cela m'a amené à m'intéresser sur ce qu'il se passe vraiment dans les lycées hôteliers et professionnels. A l'aide d'un questionnaire envoyé aux enseignants, j'ai pu voir comment est pratiquée l'autorité dans les enseignements généraux et professionnels.

J'ai pu démontrer que l'autorité des enseignants s'est construite au fur et à mesure de leurs carrières. Ils ont également rencontré des difficultés durant leurs premières années de pratique. Que ce soit au niveau de la personne ou sur ses pratiques professionnelles, leurs autorités sont un travail quotidien et adaptées selon les élèves et les classes. Les enseignants ont pour la plus part une certaine autorité naturelle au départ mais qui a nécessité un travail permanent.

Par ailleurs, j'ai également démontré que les règles de vie de classe préviennent les perturbations scolaires. En effet, elles sont nécessaires pour instaurer un cadre propice aux apprentissages et donc de contenir au maximum les perturbations qu'ils pourraient y avoir. De plus, le

manque de règles, de consignes provoquent chez les enseignants des difficultés et un manque d'autorité chez les élèves. Ce qu'ils remarquent de suite.

A la suite de cette étude, toutes les hypothèses que j'ai pu émettre ont été validées. Ce qui confirme d'une part, ce que les auteurs ont dit et d'autre part ce que j'ai pu observer en milieu professionnel, au sein des classes.

Pour accompagner les lectures et l'étude que j'ai menée, j'ai imaginé des outils et méthodes pour conseiller, aider et accompagner les enseignants. C'est ce qu'on appelle les préconisations pédagogiques. A l'aide des observations de l'étude de terrain mais aussi de mes observations faites au sein même du lycée, qu'est née l'idée de créer ces documents. Ce sont des documents qui peuvent être utilisés mais à adapter selon les établissements et les enseignants. Nous avons vu que l'autorité n'est pas une science exacte avec des remèdes efficaces. L'autorité dépend de tout un tas de facteurs humains, matériels.

Le travail que j'ai pu faire tout au long de ce mémoire a été plus qu'enrichissant au niveau personnel et professionnel. Un nouveau regard que je peux porter sur l'autorité. J'ai énormément appris durant ce travail. Ces connaissances acquises durant ces deux ans vont m'apporter beaucoup pour les prochaines années.

ANNEXE

Annexe A : questionnaire en ligne destinée aux enseignants

L'autorité en classe et son influence sur le comportement des élèves

Chers professeurs,

Préparant un Master 2 "Métiers de l'enseignant, de l'éducation et de la formation" option Commercialisation et Services, je vous sollicite afin de m'accorder quelques minutes de votre temps pour répondre à un questionnaire pour mon mémoire de fin d'étude.

Mon sujet se base sur l'autorité des enseignants et l'influence qu'il peut y avoir sur le comportement des élèves.

Votre avis m'intéresse! Je vous remercie par avance de votre participation.

*Obligatoire

Etes-vous : *

- ○ Un homme
- ○ Une femme

Votre tranche d'âge : *

- ○ Entre 20 et 30 ans
- ○ Entre 30 et 40 ans
- ○ Entre 40 et 50 ans
- ○ 50 ans et plus

Quelle matière enseignez-vous ? *

- ○ Matière générale
- ○ Matière professionnelle

Depuis combien de temps enseignez-vous : *

- ○ Inférieure à 2 ans
- ○ Entre 2 et 5 ans
- ○ Entre 5 et 10 ans
- ○ Plus de 10 ans

Type de classes concernées : *

- ☐ BAC PRO/CAP
- ☐ BTN
- ☐ MAN/BTS

Combien estimez-vous votre autorité en classe ?

	1	2	3	4	5	
Faible autorité	○	○	○	○	○	Très forte autorité

Pourquoi l'autorité est-elle nécessaire au sein de la classe selon vous ?

L'exercice de votre autorité se fait selon vous :

- ☐ Par l'identification
- ☐ Par la séduction
- ☐ Par l'emprise
- ☐ Par la compréhension
- ☐ Par l'adhésion

Votre autorité joue sur :

- ☐ La communication relationnelle (posture, voix, regard)
- ☐ Le travail donné aux élèves
- ☐ L'humeur
- ☐ Les élèves
- ☐ Le moment de l'année (début, milieu, fin d'année)
- ☐ Les influences des collègues sur les classes concernées

L'autorité est-elle différente selon les classes que vous avez ?

- ○ Oui
- ○ Non

Comment faites-vous preuve d'autorité dans vos classes ?

Avez-vous des outils/méthodes pour vous aider ?

Pour vous, les règles de vie de classe sont-elles importantes ?

- ○ Oui
- ○ Non

Si OUI, avez-vous mis en place ces règles ?

- ○ Oui
- ○ Non

Quelles sont ces règles ?

Avez-vous recours aux sanctions ?

- ○ Peu dans le mois
- ○ Souvent dans le mois
- ○ Très souvent dans le mois

Quelles difficultés avez-vous rencontré durant votre carrière en terme d'autorité ?

Comment qualifierez-vous votre autorité ?

- ○ Naturelle
- ○ S'est construite professionnellement

Comment s'est-elle construite ?

Selon vous, qu'est-ce qui explique le manque d'autorité de certains professeurs ?

Quels conseils pourriez-vous donner aux professeurs débutants ?

BIBLIOGRAPHIE

- ARENDT Hannah, *La crise de la culture* (P. Levy, Trad.). Paris : Gallimard (Edition originale, 1961-1968), 1989.

- ARENDT Hannah, « La crise de l'éducation », in La crise de la culture, Paris, Gallimard (Idées), rééd. Folio essais, 1972, p. 234, 243, 250.

- ANDRE C., LELORD F., Op.cité p.19

- CHALVIN Dominique (1984) L'affirmation de soi, Paris, E.S.F.

- COSTA C., *Devenir auteur de soi-même : la pédagogie institutionnelle en lycée professionnel*. Vigneux, Matrice, 2004.

- DOUAILLER S., «*Autoridad, razón, contrato*», in Educar: rasgos filosóficos para una identidad, G. Frigerio (éd.), Buenos Aires, Santillana, 2002, p. 87.

- GUERIN Véronique, *A quoi sert l'autorité ? S'affirmer, respecter, coopérer*. Edition Chronique Sociale, 5ème édition, 2013.

- GUILLOT Gérard, *L'autorité en éducation*, sortir de la crise. Edition ESF, 2006.

- KANT E., *Réflexions sur l'éducation*, trad. PHILONENKO A., Paris, Vrin, 1990, 210 p.

- MEIRIEU, *Quelle autorité pour quelle éducation?*. Rencontres internationales de Genève [www.meirieu.com), 2005.

- Ministère de l'éducation nationale, *Définition des compétences à acquérir par les professeurs, documentalistes et conseillers principaux d'éducation pour l'exercice de leur métier*. Bulletin officiel n°19 du 22

juillet 2010. En ligne. Disponible sur : < http://eduscol.education.fr/> (consulté le 21.01.14).

- Ministère de l'éducation nationale, *le socle commun de connaissances et de compétences*. Décret n° 2006-830 du 11 juillet 2006. En ligne. Disponible sur : http://eduscol.education.fr/ (consulté le 21.01.14).

- MORIN E., *La connaissance de la connaissance*. Paris : Editions du Seuil. Collection Essais Points, 1986.

- PRAIRAT E., *Questions de discipline à l'école et ailleurs*. Eres, collection Trames. Paris : E.S.F., 2002.

- PRAIRAT E., La sanction en éducation, Paris, Presses universitaires de France, 2003.

- PRAIRAT E., *Sanction et socialisation. Idées, résultats et problèmes*. Paris, PUF, 2001.

- PIOT Thierry, *La construction des compétences pour enseigner*. McGILL JOURNAL OF EDUCATION • VOL. 43 NO 2 SPRING 2008, p.95 à 110.

- REY Bernard et MARIN Brigitte, *Pratique de classe et autorité*. Edition Professeur d'aujourd'hui, Conférences de consensus de l'IUFM de l'académie de Créteil, n°3, 2010.

- REY, Bernard. *Discipline en classe et autorité de l'enseignant : Eléments de réflexion et d'action*. Bruxelles : Editions de Boeck, 2004.

- ROBBES Bruno, *Trois conceptions de l'autorité*. Site du CRAP Cahiers pédagogiques, 2006. En ligne. Disponible sur : < http://www.cahiers-pedagogiques.com/Les-trois-conceptions-actuelles-de-l-autorite >(consulté le 20.01.14).

- ROBBES Bruno, *Quelques représentations et significations inconscientes de l'autorité chez les enseignants aujourd'hui*. 8ème Biennale de l'éducation et de la formation INRP, 2008.

- TOZZI. M., *Colloque sur « Autorité et socialisation démocratique »*. Montpellier, du 8-9 septembre, Les cahiers du Cerfee n°21 et 22, 2006.

TABLE DES ANNEXES

Annexe A : questionnaire en ligne destinée aux enseignants____ 97

TABLE DES FIGURES

Figure 1 : Graphique - Parité des réponses entre hommes et femmes _____ 42
Figure 2 : Graphique – Tranche d'âge des professeurs interrogés_____ 43
Figure 3 : Graphique - Matières dispensées par les professeurs _____ 43
Figure 4 : Graphique - Type de classes concernées_____ 44
Figure 5 : Graphique - Expériences des professeurs interrogés _____ 45
Figure 6 : Graphique – Exercice de l'autorité_____ 46
Figure 7 : Graphique – Arguments jouant sur l'autorité_____ 47
Figure 8 : Graphique - L'autorité des professeurs _____ 49
Figure 9 : Graphique - Echelle de note sur l'autorité_____ 50
Figure 10 : Graphique – Nécessité de l'autorité en classe_____ 51
Figure 11 : Graphique - Construction de l'autorité_____ 53
Figure 12 : Graphique - Importance des règles de vie de classe_____ 56
Figure 13 : Graphique – Mise en place des règles de vie de classe _____ 57
Figure 14 : Graphique - Méthodes des enseignants _____ 58
Figure 15 : Graphique - Règles de classe mise en place _____ 60
Figure 16 : Graphique – Recours aux sanctions_____ 62
Figure 17 : Graphique – Manque d'autorité _____ 63

TABLE DES TABLEAUX

Tableau 1 : L'autorité est nécessaire en classe _____ 50

Tableau 2 : La construction de l'autorité chez les enseignants_____ 52

Tableau 3 : Méthodes _____ 57

Tableau 4 : Règles mises en place _____ 60

Tableau 5 : Manque d'autorité chez certains professeurs_____ 63

TABLE DES MATIERES

Introduction générale 8

Première partie : La revue de littérature 11

1. L'autorité 12
   1.1. Définitions de l'autorité 12
   1.2. Les différents types d'autorité 12
      1.2.1. l'autorité autoritariste 13
      1.2.2. L'autorité évacuée 13
      1.2.3. L'autorité éducative 13
   1.3. Autorité et discipline 15
   1.4. Lois, textes réglementaires et l'autorité 16
2. La construction de l'autorité 18
   2.1 Compétence professionnelle ou qualité personnelle 18
      2.1.1 Compétence professionnelle 18
      2.1.2 Qualité personnelle du professeur 22
      2.2 L'autorité : approches psychologiques 22
      2.2.1 L'estime de soi-même 23
         2.2.1.1 L'amour de soi 23
         2.2.1.2 La vision de soi 23
         2.2.1.3 La confiance en soi 23
      2.2.2 L'affirmation de soi 24
   2.3 L'autorité au niveau des élèves 24
      2.3.1 Une autorité nécessaire à l'apprentissage des élèves 24
      2.3.2 Mettre en place un cadre pour l'autorité 25
      2.3.3 Les comportements des élèves 27
         2.3.3.1 L'élève est un adolescent 27
         2.3.3.2 L'élève est une personne 27
         2.3.3.3 L'élève est dans un contexte scolaire 28
3. La gestion de classe 28
   3.1 Conduite de classe 28
   3.2 Règles de vie, sanctions et classes difficiles 30
      3.2.1 Règles de classe 30
      3.2.2 Sanctions 30
   3.3 Communication relationnelle 33
      3.3.1 Etre à l'aise face aux élèves 33
      3.3.2 Côté affectif 33
      3.3.3 Investissement espace-classe 34
      3.3.4 La posture de l'enseignant 34
      3.3.5 Voix et gestuelles 34
      3.3.6 Regard 35
      3.3.7 Expression du visage 36
4. Problématique 36
   4.1 La problématique 36
   4.2 Les hypothèses 37
5. Conclusion 38

Deuxième partie : Etude de terrain ***39***

1. Méthode d'analyse 40
   1.1 Sélection de la méthode 40
   1.2 Sélection de l'échantillon d'étude 40
   1.3 Buts du questionnaire 41
   1.4 Construction du questionnaire 41
2. Analyse des résultats 42
   2.1 L'échantillon sélectionné 42
   2.2 L'exercice de l'autorité des professeurs 45
   2.3 L'autorité des professeurs se construit professionnellement 48
      2.3.1 Résultats de recherche 48
      2.3.2 Analyse des résultats 54
   2.4 Les règles de vie de classe préviennent les perturbations scolaires 56
      2.4.1 Résultats de recherche 56
      2.4.2 Analyse des résultats 65
3. Les limités et difficultés de l'étude menée 67

Troisieme partie : Préconisations pedagogiques ***68***

1. Conseils d'auteurs 69
2. Pistes de travail 70
   2.1 Les objectifs de ces documents 70
   2.2 La création de ces documents 71
   2.3 L'utilisation de ces outils 71
3. Outils proposés 72
   3.1 Dans le cadre d'une démarche participative 72
      3.1.1 Autorité : Pas à pas vers l'autorité 73
      3.1.2 Echelle de sanctions dans l'établissement 76
   3.2 Dans la classe : une autorité partagée 80
      3.2.1 Règles de vie et de conduite 82
      3.2.2 L'échelle de sanctions en séance 84
      3.2.3 Consignes en séance 88
      3.2.4 La note de comportement 91

Conclusion générale **94**

Annexe **97**

Bibliographie **101**

Table des annexes **104**

Table des figures **104**

Table des tableaux **104**

Table des matières **105**

Résumé/Summary **107**

RESUME/SUMMARY

Ce mémoire de Master Enseignement et Formation en Hôtellerie-Restauration est destiné aux futurs et actuels professeurs. Le thème de ce mémoire est l'autorité et son influence sur la gestion de classe. Ce mémoire tente, à travers une revue de littérature, de mettre en évidence tous les aspects du concept de l'autorité (définitions, types, construction…). Tous ces aspects sont tirés d'une multitude d'auteurs. A la suite de cette revue, une étude de terrain se focalisera sur les aspects techniques et méthodologiques de cette recherche. Un questionnaire à destination des enseignants a été crée dans le but de répondre à la question suivante : **« Les comportements des élèves sont-ils différents selon l'autorité de l'enseignant dans une classe »**. Pour terminer, ce mémoire présente des outils et méthodes pour les enseignants afin qu'ils puissent mieux appréhender l'autorité.

This Master's degree of Education and Teaching in Hotel and Catering's report is intended for futures and actually teachers. The theme of this report is authority and his influence on classe's management. This report tries, through a review of literature, to highlight all the aspects of the concept of the authority (definitions, types, construction). All these aspects are pulled by a multitude of authors. Following this review, a study of ground will focus on the technical and methodological aspects of this research. A questionnaire bound for the teachers was create with the aim of answering the following question: " **The behavior of the pupils is different according to the authority of the teacher in a class** ". To end, this report presents tools and methods for the teachers so that they can better dread the authority.

Mots clés/Key words :

Autorité/authority– compétence/skills - construction professionnelle/professionnal construction- apprentissage/training – discipline/discipline - règles de vie/classe's rules – sanctions/sanction